

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET TERRITOIRE

DOSSIER UNIQUE PROJET SOCIAL 2026-2029





PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom et adresse de l'équipement : Centre Socio-Culturel L'Horizon,
3 rue Georges Clémenceau, 42350 La Talaudière

Téléphone : 04 77 53 66 96

Adresse mail : accueil@centresocial-latalaudiere.fr

Type de gestion : Associative ☒ Municipale ☐ CAF ☐

Date des derniers statuts : 13 mai 2017

Date du dernier agrément de la Caf au titre de l'animation globale et collective familles :
Commission territoriale de Saint-Etienne du 16 novembre 2021

A la date de dépôt du dossier :

Nom des co- président.e.s : Marie DEJOB-ROUSSEL et Laurent GRANJON

Nom de la directrice : Dominique FIASSON

Diplômes : Master 2 professionnel Promotion et Éducation pour la Santé

Nom de la référente Familles : Gisèle VALLON

Diplômes : Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Equipe salariée permanente au 01/01/2025 : 33 salariés soit 9.59 ETP

Nombre d'administrateurs : 20 élu.e.s

Nombre total de cartes d'adhérents en juin 2025: 737 familles adhérentes

Nombre total de cartes associatives en juin 2025: 10 associations adhérentes

Dont

Type de cartes	Familiales	Individuelles	Associatives
Prix de l'adhésion	18 €	Non prévues par la structure	35 €

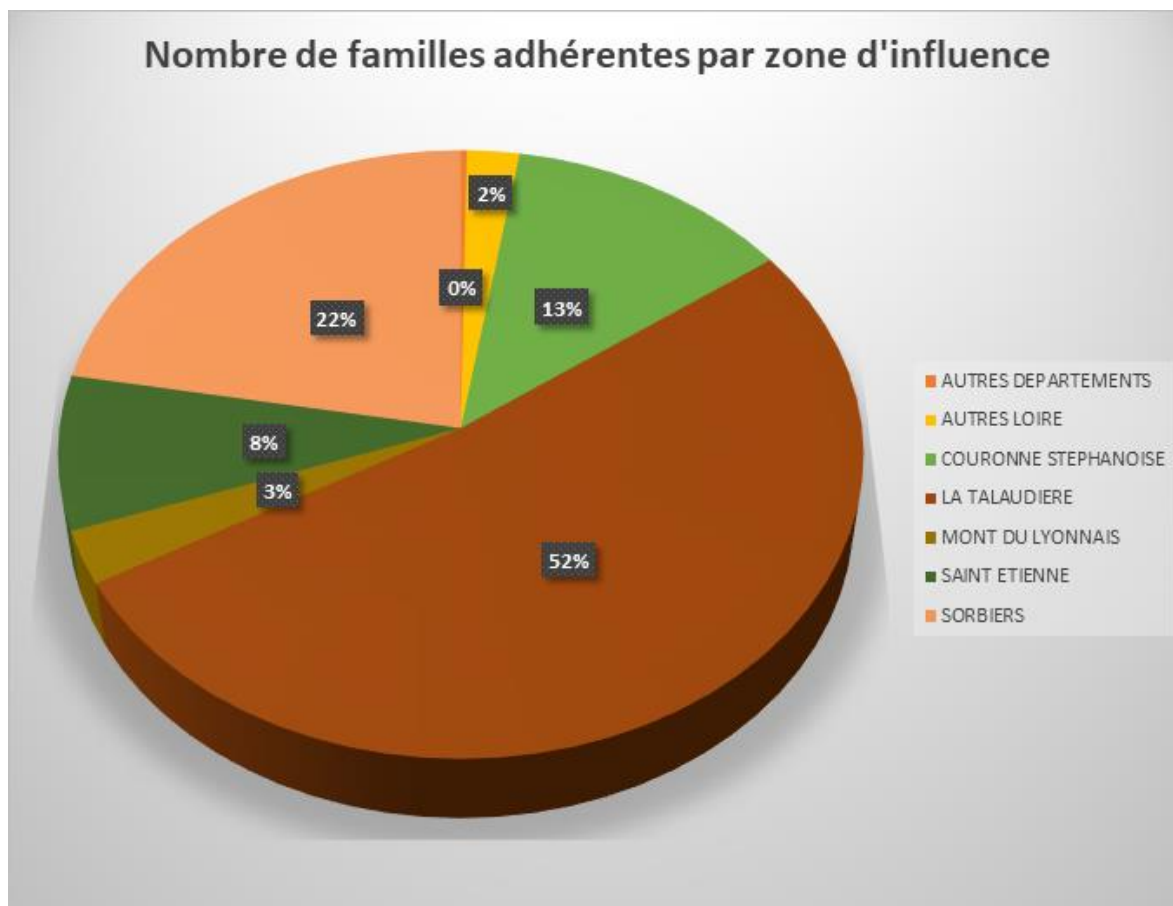
Nombre d'habitants :

↳ du quartier :

↳ de la commune : 7 297

(source <https://ville-data.com/nombre-d-habitants/La-Talaudiere-42-42305> consulté le 12-06-2025)

Zone d'influence :



AUTRES DEPARTEMENTS	2
AUTRES LOIRE	17
COURONNE STEPHANOISE	93
LA TALAUDIERE	385
MONT DU LYONNAIS	21
SAINT ETIENNE	61
SORBIERS	165

Table des matières

I - Déclaration d'intention de l'association	5
II – Analyse de l'environnement.....	6
1. Diagnostic social concerté : conditions de mise en œuvre et démarche	6
1.1. Temps/ateliers participatifs durant les grandes étapes du projet	7
1.2. Cartographie des partenaires impliqués dans le renouvellement du projet social	8
1.3. Description et analyse des temps participatifs.....	9
1.4. Analyse critique globale d'une démarche participative poussée	10
1.5. Exemples de techniques d'animations utilisées pour les temps participatifs	10
2. Problématiques du territoire : évolution récente et analyse	12
2.1. Le diagnostic partagé du territoire.....	12
a. Les données froides du territoire	12
b. La démographie à La Talaudière	13
c. Les catégories socio-professionnelles à La Talaudière.....	14
d. Commerces et services à la Talaudière	15
e. Structures éducatives et vie associative à La Talaudière	16
f. Les familles	17
2.2. Synthèse du diagnostic partagé	19
3. Les enjeux.....	22
III- Objectifs de la structure.....	23
A. Orientation : Faire vivre les valeurs des centres sociaux, le projet centre social, dans la manière d'animer l'accueil.....	23
B. Orientation : Accompagner les familles à s'impliquer dans la vie du centre socio-culturel et de leur territoire en écoutant leurs demandes, leurs envies d'agir et en construisant avec elles des actions pour y répondre	24
C. Orientation : Le développement de la capacité d'agir, du pouvoir d'agir des habitants	25
D. Orientation : Prévenir l'isolement des seniors et favoriser leur autonomie, leur pouvoir d'agir	26
IV– Animation globale	27
1. L'accueil, l'écoute, la rencontre :	27
2. L'accompagnement des publics :.....	28
2.1. L'accueil des personnes vulnérables	28
2.2. Les seniors.....	28
3. La participation des habitants : un principe méthodologique incontournable	30
3.1. Une forte implication des bénévoles dans l'animation des activités	30
3.2. Une faible implication des adhérents et habitants	30
4. Des dynamiques partenariales au service du développement des territoires	31
V – Le projet Familles : Une mission transversale	32
1. Les actions avec les habitants	32
2. Les actions avec les adhérents	33
3. Le lien partenarial.....	33
4. La transversalité.....	34
VI –Fonctionnement de la structure.....	35
1. Vie de l'association	35
2. Moyens logistiques de l'équipement	40
2.1 Implantation géographique des locaux	40
2.2 Moyens humains.....	42
2.3 Logistique et communication	43
VII – Analyse des moyens financiers	47
VIII – Annexes.....	49
Annexe 1 - Analyse du précédent projet social.....	49
Annexe 2 - Les axes de travail détaillés	52

I - Déclaration d'intention de l'association

La structure définit la nature de son engagement, les principes qui l'animent, ses finalités, les valeurs qu'elle affiche et met en œuvre, les orientations générales qu'elle soutient

Le Centre Socio-Culturel L'Horizon, association loi 1901, est un acteur important de la vie sociale de La Talaudière et du bassin de vie environnant.

Affilié à la Fédération des Centres Sociaux, il porte ses valeurs de dignité humaine, solidarité et démocratie.

Ouvert à tous et toutes dans le respect des diversités, des générations, des origines et des fragilités de chacun, il se veut un lieu de partage, un lieu dans lequel chacun peut proposer et construire des projets au bénéfice de tous. Il se veut aussi un lieu d'ouverture à toutes les formes de culture.

Il place l'accueil, l'écoute et la bienveillance au cœur de son action.

Au travers des actions et activités qu'il anime, L'Horizon a pour objectif de développer le lien social entre les habitants en leur permettant de s'investir comme acteurs.

Nourri par la richesse des rencontres et des échanges lors de sa construction, le projet social 2026-2029 traduit cette dynamique collective, portée par une équipe de professionnels et de bénévoles investis.

II – Analyse de l'environnement

1. Diagnostic social concerté : conditions de mise en œuvre et démarche

Lors du précédent projet social, l'accompagnement par un facilitateur avait permis une implication des administrateurs dans sa construction ; les adhérents et les partenaires avaient été concertés (questionnaires, rencontres de concertation). Mais la période de Covid n'a pas permis une implication maximale de tous les acteurs : en 2021, lors de la construction du projet social 2022-2025, nous portions encore les masques et les regroupements étaient encore limités à 6 personnes....

Dans le même temps, la formation/ action sur l'utilité sociale (dont une partie à distance, toujours pour cause sanitaire) nous a permis de prendre conscience des marges de progression en matière de participation.

Le groupe projet, le bureau et le conseil d'administration ont donc souhaité mettre en œuvre une démarche participative, la plus large possible, pour ce renouvellement de projet social. Aussi avons-nous sollicité l'accompagnement de Philippe Villeval (membre d'Elycoop) dans le cadre d'une formation/ action pour développer le pouvoir d'agir.

Pour chacune des étapes du projet, des temps d'aller vers et des ateliers participatifs ont été déployés. Les pages suivantes présentent le travail conduit.

Pour conduire le renouvellement du projet social, une instance de pilotage (groupe projet) et une instance de mobilisation (équipe des ambassadeurs) ont été constituées :

Groupe projet

Rôle :

- Suivre la formation/action pour le renouvellement
- Définir les méthodes de travail
- Définir la stratégie de mobilisation et de participation
- Coordonner et suivre le projet
- Animer les temps de réunion, d'aller vers et les ateliers participatifs
- Rédiger et mettre en forme le projet

Composition : Groupe de 10 à 15 personnes, à géométrie variable en fonction des thématiques abordées.

- Administrateurs volontaires, bénévoles, salariés

L'équipe des ambadrices

Rôle :

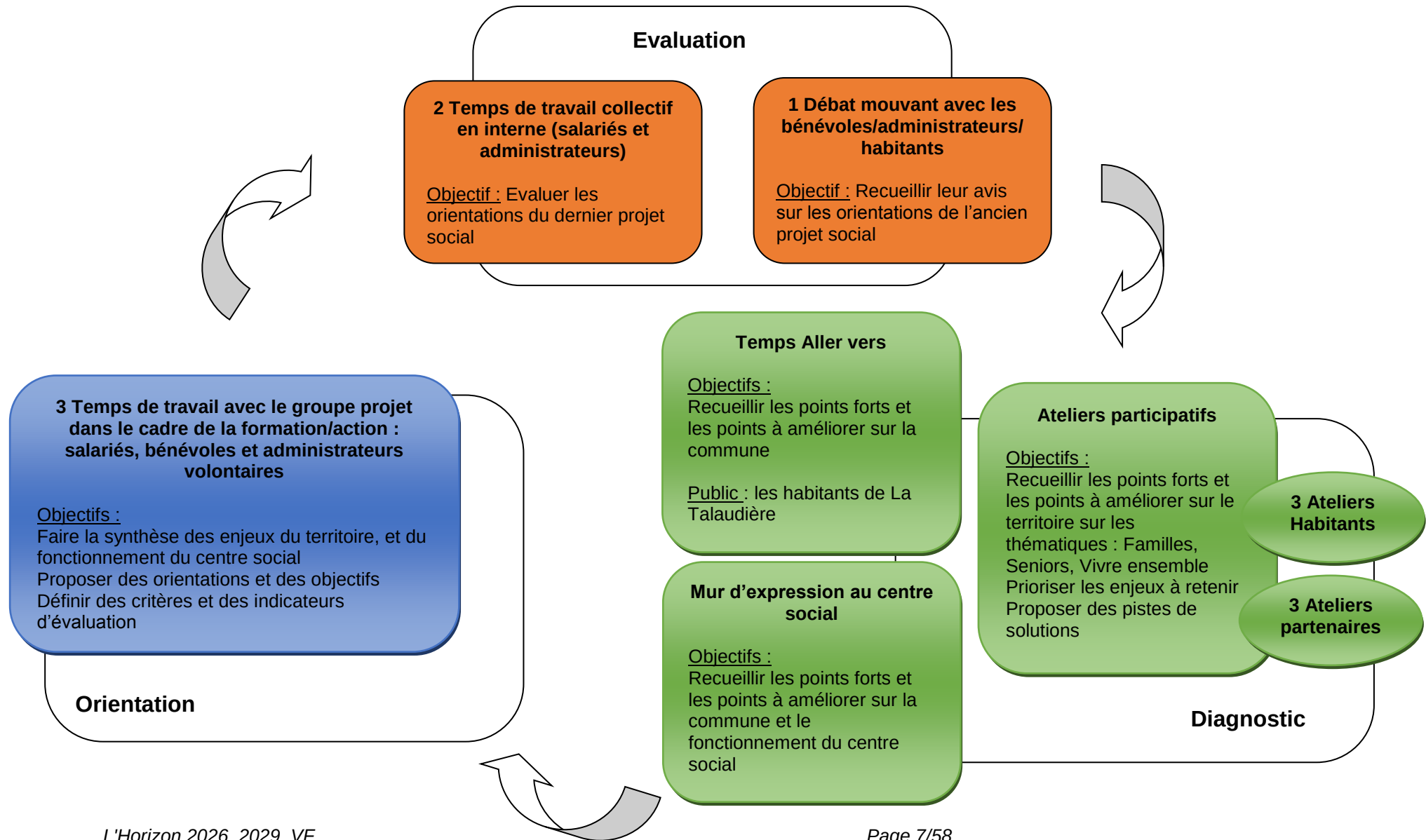
- Impliquer et mobiliser le plus grand nombre à participer aux différents temps participatifs
- Préparer la logistique des ateliers participatifs et des temps d'aller vers

Exemples de mobilisations réalisées par l'équipe des ambadrices :

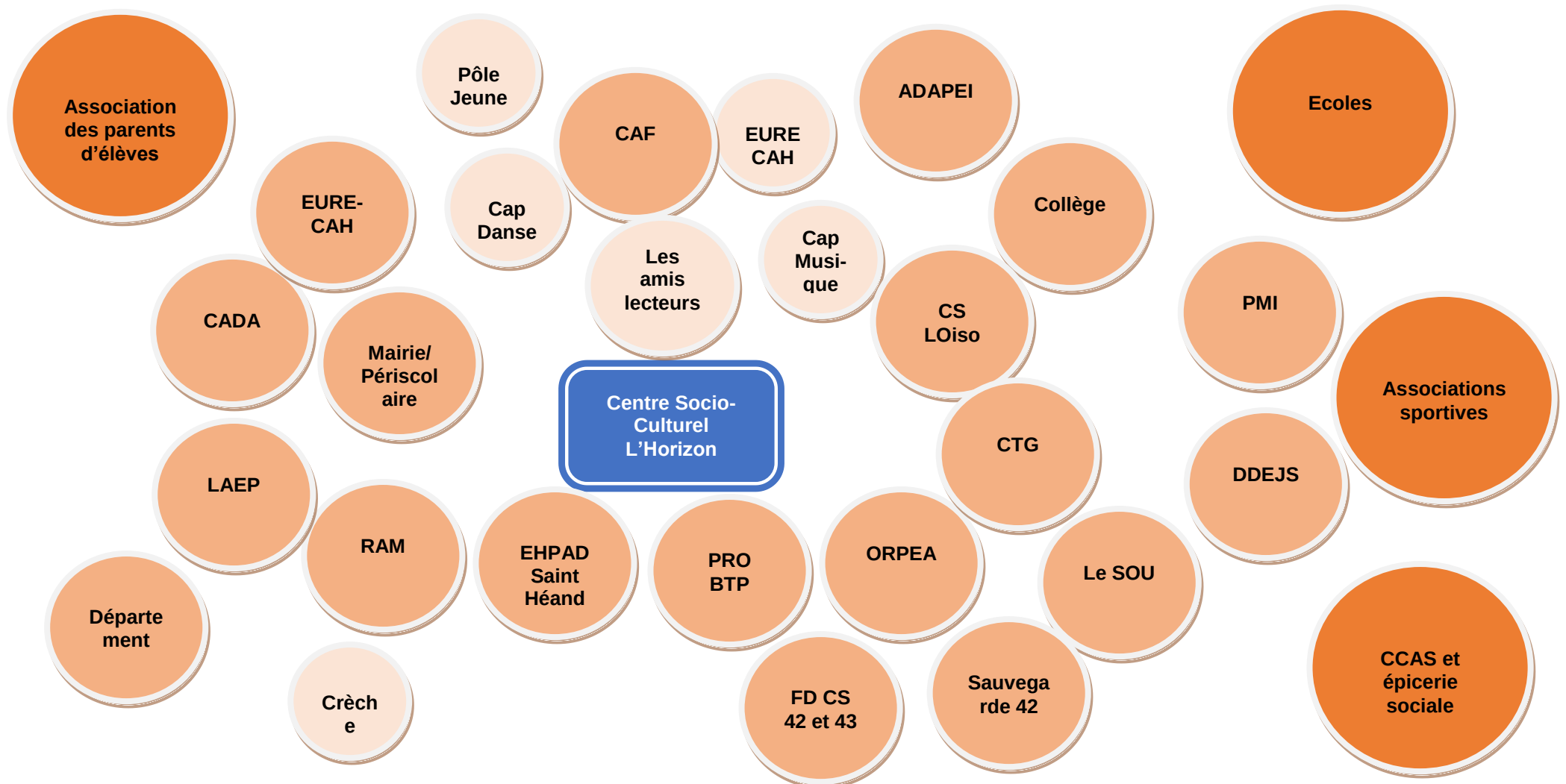
- Dans le cadre de la démarche d'aller vers, des binômes d'ambadrices sont allés questionner les habitants de La Talaudière dans différents endroits (sorties des écoles, marché, parc ...) pour recueillir leurs regards sur la ville
- Ces binômes sont aussi allés dans toutes les activités du centre social, sur une quinzaine de jours, pour parler du renouvellement du projet social et inviter les adhérents aux ateliers participatifs

Composition : Groupe de 15 personnes, administrateurs, bénévoles et adhérents

1.1. Temps/ateliers participatifs durant les grandes étapes du projet



1.2. Cartographie des partenaires impliqués dans le renouvellement du projet social



Taille des cercles : Importance du partenaire par rapport au projet social

Distance du partenaire par rapport au centre social : degré de relation avec le centre social

1.3. Description et analyse des temps participatifs

Temps/méthode participatif	Technique d'animation	Analyse critique par temps participatif
Temps de travail avec le groupe projet : lancement de la démarche et définition du cadre de travail	Réunion classique	Temps de travail nécessaire pour s'approprier la complexité de la démarche
Temps de travail collectif en interne sur l'évaluation de l'ancien projet en CA et en réunion d'équipe	La boucle critique	Cette technique d'animation et ce temps de travail ont été très appréciés car ils ont permis aux participants de confronter leurs points de vue, d'identifier les complémentarités et de se rendre compte de la diversité des actions du centre social.
Temps ludique d'évaluation de l'ancien projet avec les bénévoles, administrateurs et adhérents	Débat mouvant	Méthode appréciée par les participants qui a facilité les interactions. Sincérité dans les débats
Temps de mobilisation : Intervention des ambassadrices dans les activités et Animations d'expression	Mur d'expressions	Belle implication des ambassadrices mais cette approche a demandé beaucoup de temps et d'énergie. Pour le mur d'expression, il a été nécessaire de l'animer pour encourager les habitants à y laisser leurs contributions
Temps de rencontre des habitants à l'extérieur du C.S	Démarche d'Aller vers	Malgré quelques réticences au début de la formation, les ambassadrices ont pu constater l'importance de sortir du C.S pour recueillir les besoins et faire connaître le centre social. Cette approche nécessite également du temps et une certaine organisation.
Ateliers participatifs pour le diagnostic avec les partenaires et les habitants	METAPLAN	Méthode très appréciée par les participants : prise de parole facilitée et prise en compte de chacun Envie d'échanges et de travail en partenariat, facilite l'implication dans le projet futur Nécessite un temps conséquent dans la préparation et un temps de formation indispensable pour l'animation
Temps de travail avec le groupe projet pour la construction des orientations du futur projet	WORLD CAFE	1 ^{ère} séance difficile, par manque d'appropriation de l'ensemble des données par tous 2 ^{ème} séance plus efficace, qui a permis de rendre concret la méthode pour construire les orientations

1.4. Analyse critique globale d'une démarche participative poussée

Eléments négatifs : temps de travail plus conséquent, peur de susciter trop d'espoir auprès des participants, appréhension concernant la complexité de la démarche

Eléments positifs : bénéfice des rencontres avec l'ensemble des adhérents, recul par rapport au projet, nouvelle dynamique avec les partenaires, implication importante du groupe projet, engagement dans la durée, découverte de nouvelles techniques d'animation à réutiliser

1.5. Exemples de techniques d'animations utilisées pour les temps participatifs

Metaplan consiste à produire des idées individuellement autour d'un thème ou d'un questionnaire, à les mettre en commun pour établir une vision collective et structurer les échanges. C'est une discussion visualisée, utilisant des post-it.

Débat mouvant est une technique d'animation favorisant l'expression de la pensée des participants par l'argumentation.

World café fait émerger des idées concrètes partagées par tous en s'appuyant sur l'intelligence collective. Basée sur le principe de pollinisation des idées. On invite les participants à faire émerger des propositions en groupe de 4/5 personnes autour d'une table puis à les faire changer de table régulièrement afin de venir compléter les idées des uns avec celles des autres



2. Problématiques du territoire : évolution récente et analyse

Pour présenter la restitution de l'analyse du contexte territorial et de l'évaluation du fonctionnement du centre social, nous proposons la méthode AFOM (SWOT en anglais). C'est une approche utilisée dans le cadre de l'évaluation de projets. Elle consiste en l'identification et la comparaison des facteurs positifs et négatifs dans l'environnement interne du centre social et de son environnement externe tel que le territoire. L'ensemble des données recueillies et les contributions des temps de participation sont donc synthétisés dans les tableaux ci-dessous.

L'analyse se décompose en 2 parties :

2.1. Le diagnostic partagé du territoire

Cette partie a été construite à partir de deux types de données.

Premièrement, à partir de données chaudes/ qualitatives que le groupe projet est allé chercher par l'intermédiaire des approches suivantes :

- Une démarche « aller vers » qui a permis d'aller à la rencontre de plus de 100 habitants sur le territoire pour entendre ce qui va bien et ce qui va moins bien à La Talaudière selon eux.
- Une démarche d'ateliers participatifs qui a permis de travailler avec les habitants sur ce qui va bien, ce qui va moins bien et les réponses à apporter en conséquence (atelier vivre ensemble, atelier seniors, atelier familles), ainsi qu'un atelier avec des partenaires.
- Une évaluation du projet social précédent avec les bénévoles, les membres du conseil d'administration et l'équipe professionnelle, dans le cadre de trois temps de travail successifs. La synthèse de cette évaluation est présentée en Annexe 1, page 49.

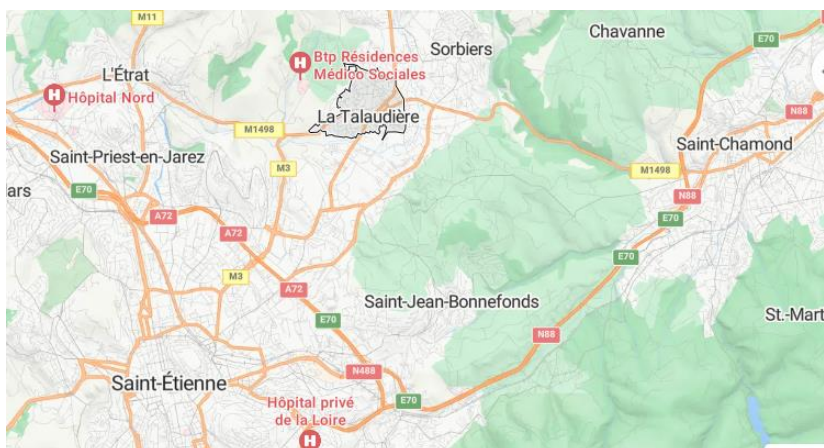
Deuxièmement, sur la base de données froides/ quantitatives sur le contexte territorial (démographie, social, socio-économique) qui ont permis de vérifier des hypothèses formulées

a. Les données froides du territoire

Nous avons travaillé à partir d'hypothèses formulées par des membres du conseil d'administration et des professionnels du centre social, puis nous les avons confrontées avec les données disponibles notamment sur le site de l'INSEE, dans la Convention Territoriale Globale et sur le site Internet de la ville.

La Talaudière était à l'origine un hameau du village de Sorbiers. Elle est devenue une commune en 1872, avec 1 600 habitants.

La commune comprend aujourd'hui plus de 7 000 habitants et fait partie des 53 communes membres de Saint Etienne Métropole.



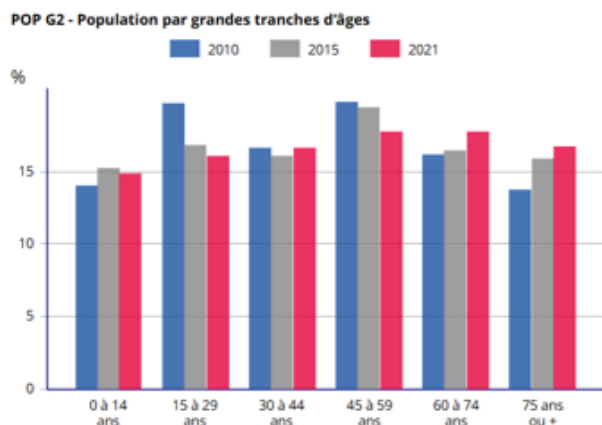
Le territoire de la commune représente 763 hectares, avec 1/3 de zone urbanisée, 1/3 de zone industrielle et 1/3 de « réserve verte » appréciée et qui représente aussi potentiellement une réserve foncière

b. La démographie à La Talaudière

Au 1^{er} janvier 2025 La Talaudière compte 7 178 habitants contre 7 073 en 2021. La population de la commune a augmenté de plus de 10% depuis 2010. Cette augmentation s'explique principalement par la livraison de nouveaux logements.

Parallèlement à cette augmentation, nous constatons un vieillissement de la population, particulièrement des plus de 75 ans.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Le vieillissement de la population est un phénomène démographique national, mais qui est particulièrement marqué à La Talaudière.

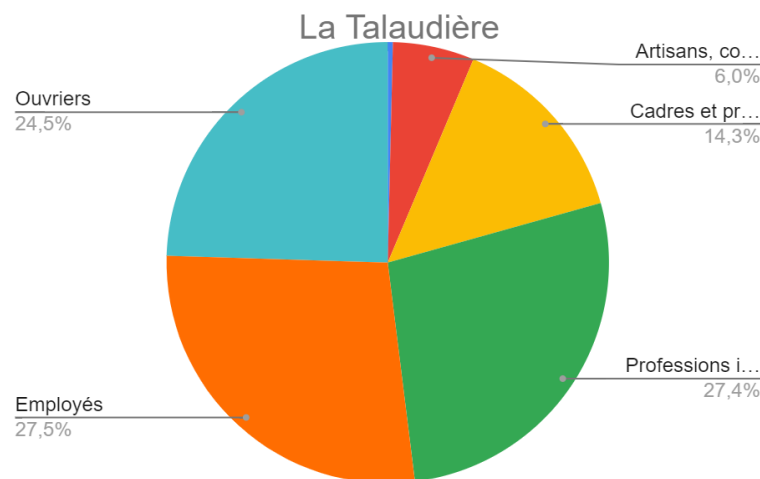
Plus d'un tiers de la population a en effet plus de 60 ans, une proportion supérieure à ce que nous observons au niveau du Département ou de la commune voisine de Sorbiers.

- Loire 28 %
- Sorbiers 29%
- La Talaudière 34.5%

Sur le territoire de La Talaudière, 52.7% de la population est inactive (du fait notamment d'une part significative de retraités) alors que dans la Loire le taux est de 46.7%.

c. Les catégories socio-professionnelles à La Talaudière

Pour Sorbiers et La Talaudière, la proportion des ouvriers et employés a diminué, au profit des professions intermédiaires et des cadres pour Sorbiers, des professions intermédiaires et des artisans commerçants pour La Talaudière. La répartition des catégories socio-professionnelles est restée stable à Saint Jean Bonnefonds.



La Talaudière dispose d'un grand panel d'entreprises et de commerces qui apportent de nombreux emplois. 5 854 personnes travaillent dans les différentes entreprises de la commune.

Effectifs par secteur d'activité agrégé et taille d'établissement fin 2022

Secteur d'activité	Total	%	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés Ou +
Ensemble	5 854	100,0	623	671	1 167	1 271	2 122
Agriculture, sylviculture et pêche	2	0,0	2	0	0	0	0
Industrie	2 269	38,8	35	235	430	440	1 129
Construction	412	7,0	33	73	128	55	123
Commerce, transports, services divers	1 988	34,0	482	268	478	354	406
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>617</i>	<i>10,5</i>	<i>194</i>	<i>107</i>	<i>152</i>	<i>164</i>	<i>0</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 183	20,2	71	95	131	422	464

Source : Insee, Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) en géographie au 01/01/24

Les données actualisées en 2023 (disponibles dans la CTG) confirment ce dynamisme :

	La Talaudière
Nombre d'unités légales dans les différents domaines activités	568
Industrie	59
Commerce de gros, transport, hébergement, restauration	158
Information et communication	7
Activités financières et d'assurance	39
Activités immobilières	42
Activités scientifiques et techniques	91
Administration publique, santé, action sociale, enseignement	78
Construction	53
Autres activités de services	41

d. Commerces et services à La Talaudière

Ce dynamisme économique se constate notamment à travers la diversité des commerces et services sur la commune :

- Alimentaire : Lidl, Carrefour city, boulangeries-pâtisseries, boucheries-traiteurs, restauration rapide, restaurant, 2 bars.
- Mode : Lingerie, chaussures, vêtements, magasin de robe de mariée.
- Instituts de beauté, 2(++) coiffeurs, 7 opticiens, Eglise, Mairie, Usines, Menuiserie, clinique vétérinaire.
- Pôle festif, Pôle sportif, Pôle jeunesse, Cinéma et salle de spectacle Le Sou.
- La Poste, banques (Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne, Société Générale, Crédit Lyonnais, Crédit Agricole...).
- 2 pharmacies, 1 tabac, 3 fleuristes, Peugeot.
- 3 EHPAD : la Buissonnière, EMEIS, Marie Romier.
- Une crèche associative et une crèche d'entreprise.
- ...

Plus de 160 magasins et services sont ainsi implantés sur le territoire de la commune

Du côté des services de santé, nous relevons également une certaine offre sur le territoire : cabinets médicaux, cabinets de kinésithérapie, opticiens, audioprothésistes, orthodontiste, sage-femme, orthophoniste, podologue...

Enfin, de par sa proximité et des moyens de transport, les habitants peuvent accéder facilement à Saint-Etienne et aux communes avoisinantes :

- Ligne 10 (STAS) : Jean-Jaurès – Sorbiers (Bourg)
- Ligne 14 (STAS) : Châteaucreux – Sorbiers (Grand Quartier)
- Ligne 25 (STAS) : Saint-Chamond (Gare) – La Terrasse
- Ligne 84 (STAS) : Collège Pierre et Marie Curie – Sorbiers (Valfleury)
- Ligne 85 (STAS) : Collège Pierre et Marie Curie – Fontanès – Saint-Christo – Marcenod

Ce dynamisme et le constat au niveau du vieillissement de la population se traduisent au niveau de la composition des revenus :

Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2021

Composition du revenu disponible	part en %
Ensemble	100,0
Revenus d'activité	63,7
dont salaires et traitements	58,2
dont indemnités de chômage	2,3
dont revenus des activités non salariées	3,2
Pensions, retraites et rentes	36,9
Revenus du patrimoine et autres revenus	9,9
Ensemble des prestations sociales	4,6
dont prestations familiales	1,8
dont minimas sociaux	1,9
dont prestations logement	0,9
Impôts	-15,1

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

e. Structures éducatives et vie associative à La Talaudière

La commune est également marquée par une vitalité aussi bien au niveau des structures éducatives que de la présence d'associations locales.

On retrouve :

- Une école maternelle publique,
- Une école maternelle privée,
- Deux écoles primaires publiques,
- Deux écoles primaires privées,
- Un collège.

Nombres d'enfants scolarisés sur la commune :

Données 2021	Personnes scolarisées	% de la population scolarisée	Moyenne des villes
2 - 5 ans	167	12,1 %	15,6 %
6 - 10 ans	359	25,9 %	29,2 %
11 - 14 ans	332	24,0 %	24,9 %
15 - 17 ans	233	16,8 %	18,4 %
18 - 24 ans	219	15,8 %	9,1 %
25 - 29 ans	33	2,4 %	0,7 %
30 ans et plus	42	3,0 %	2,2 %

Le site de la ville liste recense 38 associations intervenant dans une diversité de secteurs : sportives, culturelles, de solidarité, d'animation de la vie sociale et familiale, économiques, d'anciens combattants, ...

(<https://www.mairie-la-talaudiere.fr/loisirs/loisirs-animations/associations/> consulté le 16/06/2025)

f. Les familles

Le nombre de ménages avec enfants est en baisse depuis 2010.

Cela se répercute au niveau des structures éducatives : 2 classes pourraient ainsi fermer à la rentrée prochaine (à l'école Jean Plathey accueillant des élèves de maternelles et le groupe Violette Maurice réservé aux élèves de primaire), malgré l'augmentation de la population.

Nous constatons ainsi 94 enfants de moins entre 2018 et 2023.

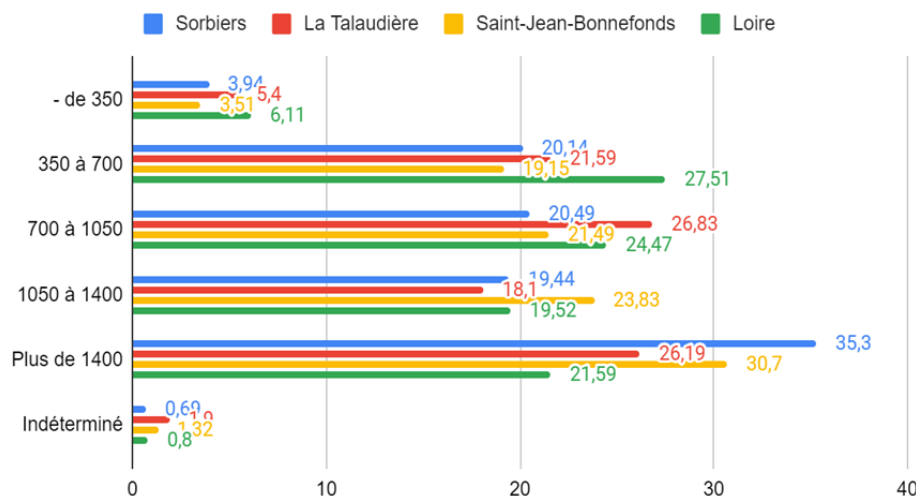
Le collège quant à lui a perdu 65 élèves.

Les familles monoparentales sont en constante augmentation 7.3% en 2010 et 10% en 2021 (791 personnes concernées aujourd'hui contre 490 en 2010).

La majeure partie des familles de La Talaudière ont des quotients familiaux au-dessus de 700. Leur situation économique est globalement meilleure qu'au niveau de la moyenne de la Loire :

- ✓ 73.01 % à La Talaudière
- ✓ 66.38 % dans la Loire

Répartition des familles allocataires selon les tranches de QF



Cette situation globalement meilleure cache néanmoins des situations contrastées, avec des situations plus difficiles :

- ✓ La proportion des QF de moins de 350 est significativement plus importante qu'à Sorbiers ou qu'à Saint-Jean-Bonnefonds, et se rapproche de la moyenne départementale.
- ✓ 50 enfants de La Talaudière bénéficient de l'AEEH en 2021.
- ✓ Environ 41% de la population de La Talaudière bénéficient des prestations familiales et le taux d'obtention des minimas est d'environ 16 %.

	Nombre de personnes couvertes par la CAF	Taux de couverture : pourcentage sur le nombre total d'habitants	Nombre de personnes vivant avec les minimas sociaux	Taux d'obtention des minimas sociaux
Sorbiers	3772	47,10%	179	14,22%
La Talaudière	2914	41,37%	195	16,58%
SJB	3186	48,16 %	127	14,27 %

(source, CAF)

Nous constatons également ce contraste au niveau du logement :

- ✓ 57.6 % des habitants de La Talaudière sont propriétaires de leur logement d'une part,
- ✓ plus de 17% résident dans un habitat social (représentant 1124 personnes) d'autre part

Résidences principales selon le statut d'occupation :

Ensemble	2 591	100,0	2 748	100,0	3 014	100,0	6 319	15,0
	2010		2015		2021			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté d'emménagement
Propriétaire	1 554	60,0	1 571	57,2	1 737	57,6	3 816	20,0
Locataire	1 000	38,6	1 133	41,2	1 245	41,3	2 446	7,8
dont d'un logement HLM loué vide	450	17,4	515	18,8	522	17,3	1 124	9,4
Logé gratuitement	37	1,4	45	1,6	32	1,1	57	19,5

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

2.2. Synthèse du diagnostic partagé

A partir des données froides et des données chaudes, le groupe projet a dressé la synthèse suivante à partir de l'analyse de l'ensemble de ces données :

	Atouts	Faiblesses
Centre Socio-Culturel	Diversité des activités de qualité Des actions qui permettent de créer du lien Atelier cuisine parents – enfants Des actions développées pour les aidants Une ludothèque dynamique Des activités pour les seniors Développement constant des activités intergénérationnelles Des activités qui favorisent l'inclusion (ludothèque, accueil de loisirs) et qui préviennent l'isolement De grands locaux et de qualité	Des critiques sur l'accueil : accueil pas toujours adapté/ apprendre à être plus à l'écoute, à mieux retranscrire et présenter les valeurs d'un centre social Des critiques vis-à-vis du centre de loisirs : pas de priorité pour les habitants, tarifs trop élevés, rythmes et tranches d'âges pas adaptés Tarification des activités. On ne touche pas les familles défavorisées. Pas suffisamment d'activités pour les aidés pour prévenir leur isolement. Des activités pour les seniors qui ne s'adaptent pas toujours à leurs problèmes physiques et handicaps. Une communication difficile, pas toujours adaptée aux seniors. Manque d'animation sur les quartiers Evrard et La Goutte. Manque de certaines activités (zumba, danses de salon...). Manque d'activité parents – ados. Manque d'animation pour les familles avec enfants de moins de 6 ans. Manque d'activités intergénérationnelles. Communication insuffisante à l'extérieur. Des adhérents adoptant une posture de consommateurs d'activités et peu impliqués dans des projets collectifs.

	Opportunités	Menaces
Territoire	Nombreux et divers commerces Marché dynamique qui amène du public Ville calme et accueillante Patrimoine Déplacement facile sur la commune, à pied et en bus/ Ville de plain-pied Un plus des jeunes : un bon kebab Peu de délinquance Une vie associative dynamique Beaucoup de structures sur le territoire / Education (école, collège) Des seniors qui s'engagent dans du bénévolat Une dynamique démographique : 1,5 % de la population en plus depuis 2021 Niveau de vie correct (plus de la moitié de la population est propriétaire) Un fort bassin d'emploi	Voirie : Manque de stationnement devant les écoles, trottoirs pas adaptés pour les seniors et les personnes handicapées, chaussée pas entretenue/ Manque de transport pour Saint Jean et Sorbiers. Les pollutions olfactives dans la ville. Urbanisme : beaucoup de constructions, on perd l'esprit village, plus de piscine, manque d'un parc à chiens, pelouses interdites dans le parc municipal. Seniors : difficulté à trouver les aides, l'accès aux droits, les démarches quand on est retraité, difficulté à trouver des informations sur internet et sur les activités pour les seniors, difficulté pour se déplacer pour les seniors, vieillissement et isolement social de ce public. Isolement des personnes précaires. Accroissement de l'isolement social (seniors, aidés). Manque d'activités et de mode de garde pour les moins de 3 ans. Baisse du nombre d'enfants à scolariser. Manque d'animation, de communication pour les jeunes de 13 à 25 ans. Un sentiment d'insécurité (squat, deal). Manque de bénévoles, et de communication sur le bénévolat. Absence d'un forum des associations. Manque de partenariat entre les acteurs et de mutualisation des actions sur le territoire. Manque d'implication des familles dans l'éducation de leurs enfants et dans la vie de la commune.

	Opportunités	Menaces
		Manque de professionnels de santé. Une commune riche mais avec toutefois des habitants avec des revenus potentiellement modestes (600 habitants en logement social (17, 3%), 41% des habitants bénéficient de prestations sociales, 16% des minimas sociaux)

3. Les enjeux

La définition des enjeux est une étape charnière : c'est un moment de bilan, de synthèse et de prise de recul, car un diagnostic sans enjeux serait un diagnostic sans conclusion. C'est aussi l'étape qui fonde et structure la suite de la démarche, car c'est à partir des enjeux que va être définie la stratégie, de laquelle vont découler les actions.

Définition d'un enjeu :

Ce qu'il faut faire au regard de ce qu'il y a à perdre ou à gagner d'important.

Les enjeux découlant du diagnostic :

Enjeu au niveau de la famille : les familles sont peu présentes au sein du centre socio-culturel alors qu'elles devraient y occuper une place centrale au regard notamment de l'identité même des centres sociaux et de la circulaire de la CNAF de 2012 relative à l'animation de la vie sociale.

Enjeu de l'accueil : la fonction accueil d'un centre social ne se limite pas au poste d'accueil. Elle est portée par tout le monde : bénévoles, équipe permanente, intervenants. Elle est essentielle pour faire vivre pleinement le projet centre social en s'assurant que chaque personne soit entendue, considérée et puisse être actrice au sein de l'association et sur le territoire.

Enjeu au niveau de l'isolement : Des personnes peuvent souffrir de solitude. C'est un sentiment présent dans la société, qui peut prendre différentes formes : des personnes vivant seules peuvent avoir une vie sociale très riche, des personnes qui ne sont pas isolées peuvent souffrir de solitude. Ce sentiment de solitude est très préjudiciable pour les personnes concernées et pour le vivre ensemble sur le territoire.

Enjeu au niveau des seniors : Les seniors sont une richesse pour une société. Quand ils sont perçus comme inutiles, improductifs, ils peuvent alors être considérés comme une charge et être relégués dans une forme de solitude. C'est préjudiciable pour eux-mêmes, pour leur santé et également pour la société. Le maintien d'un lien social est un facteur de prévention pour tous, en particulier de conservation de l'autonomie des personnes.

Enjeu au niveau des plus fragiles : dans une société fragmentée, clivée, il est important de veiller à ce que chaque personne puisse prendre la place à laquelle elle aspire, se réaliser, enrichir les collectifs auxquels elle participe.

Enjeu sur le pouvoir d'agir : Notre société est très orientée aujourd'hui vers la consommation. Au sein même du centre socio-culturel, beaucoup d'adhérents consomment des activités, et ne sont pas véritablement acteurs au sein de l'association ou sur le territoire. Être acteur ne va pas de soi, et demande parfois que cela soit accompagné, soutenu.

Enjeu au niveau du partenariat : Le territoire est riche d'un grand nombre d'acteurs. Toutefois le manque de liens et de connaissances entre acteurs (associations, collectivités, institutions...) est préjudiciable à leurs actions respectives. Dans une période où les moyens sont contraints, c'est certainement d'autant plus important de favoriser les partenariats. Cette mission fait partie de l'animation de la vie sociale qui relève notamment des centres sociaux.

III- Objectifs de la structure

A partir de ces enjeux, un travail de pondération a été réalisé lors du conseil d'administration d'avril 2024 pour définir les orientations prioritaires à retenir pour les 4 prochaines années.

Ces orientations ont ensuite été soumises à l'assemblée générale de mai 2025.

Les objectifs et les axes prioritaires sont présentés dans les pages suivantes et détaillés en Annexe 2.

Ils sont définis au niveau du centre socio-culturel et donc applicables par tous les secteurs d'activités, avec une volonté de transversalité et de décloisonnement.

A. Orientation : Faire vivre les valeurs des centres sociaux, le projet centre social, dans la manière d'animer l'accueil

Objectif A1 : Animer l'accueil en équipe (bénévoles, professionnels)

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Formation en interne sur la fonction accueil (posture, éléments de langage pour présenter le centre socio-culturel, support de communication...),
- b. Réaménagement du hall de l'accueil,
- c. Constituer une équipe de bénévoles pour participer à l'accueil.

Objectif A2 : Accompagner les adhérents à passer du rôle de consommateur à celui d'acteur

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Communiquer sur la possibilité d'accompagner les projets habitants,
- b. Renseigner un cahier d'écoute pour capitaliser les paroles des habitants (demandes, besoins, envies d'agir...),
- c. Former l'équipe à développer cette compétence d'accompagner les habitants à construire des projets.

Objectif A3 : Co-construire avec nos partenaires l'orientation des habitants vers les associations, les services, les institutions à même de répondre à leurs demandes

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Organiser un café des partenaires pour mieux se connaître,
- b. Identifier et utiliser les bases de données repérant les acteurs du territoire (construire un guide d'orientation au niveau de l'accueil)

B. Orientation : Accompagner les familles à s'impliquer dans la vie du centre socio-culturel et de leur territoire en écoutant leurs demandes, leurs envies d'agir et en construisant avec elles des actions pour y répondre

Objectif B1 : Impliquer les parents dans les loisirs de leurs enfants tout en impliquant les enfants dans la construction de leurs loisirs

Axes de travail /exemples d'actions :

Au niveau du centre de loisirs :

- a. Organiser des petits déjeuners ou goûters parents/enfants au moment de l'accueil du centre de loisirs pour créer un lien avec les familles, recueillir leurs besoins, leurs souhaits et les difficultés qu'ils rencontrent en tant que parents et présenter les animateurs aux familles
- b. Mettre en place une commission Centre de loisirs réunissant parents, enfants et les professionnels pour réfléchir au fonctionnement du centre de loisirs
- c. Sortir de la logique de proposer un programme d'activités aux familles et aux enfants mais co-construire avec les enfants le programme des mercredis et des vacances scolaires

Au niveau du secteur Familles :

- a. Diversifier les ateliers parents/enfants
- b. Proposer des activités parents/enfants pour les moins de 3 ans
- c. Proposer des activités parents/enfants pour les ados

Objectif B2 : Développer, avec nos partenaires, la ludothèque au niveau intercommunal comme un outil de lien social entre les familles

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Recueillir les besoins des partenaires sur la commune et les communes avoisinantes (Sorbiers, Saint Jean Bonnefonds) pour de nouvelles pistes de développement de la ludothèque
- b. Faire connaître la ludothèque auprès des familles et des partenaires de la commune et des communes avoisinantes
- c. Délocaliser la ludothèque dans les médiathèques de Sorbiers et Saint Jean Bonnefonds pour proposer du prêt de jeu et des animations et proposer de la formation pour les partenaires sur l'utilisation du jeu sur le temps périscolaire et extrascolaire
- d. Organiser une fête du jeu intercommunale

Objectif B3 : Mettre en place des actions dans les quartiers Evrard et La Goutte pour créer du lien entre les familles du territoire et leur donner envie de venir au centre socio-culturel

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Mener des ateliers parents enfants aux pieds des immeubles d'Evrard et la Goutte (à l'extérieur de la salle Evrard) pour aller vers les familles
- b. Délocaliser le centre de loisirs à Evrard et à la Goutte de manière occasionnelle pour toucher les enfants de ces quartiers et proposer des activités animées par la référente familles en parallèle pour toucher les familles et créer du lien entre elles
- c. Développer une fête de quartier des familles à Evrard et à la Goutte

C. Orientation : Le développement de la capacité d'agir, du pouvoir d'agir des habitants

Objectif C1 : Informer les habitants, les adhérents que nous sommes en capacité de les accompagner dans la réalisation des projets qui leur tiennent à cœur

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Inscrire cet accompagnement dans nos outils de communication (plaquette, lettre d'information... schéma des 3 maisons d'un centre social et l'approche particulière d'un centre social),
- b. Formaliser un dispositif d'accompagnement d'actions collectives (écoute des habitants, constitution de groupes...)

Objectif C2 : Permettre aux habitants éloignés de certaines formes d'art ou de culture d'y accéder, de les découvrir

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Développer la médiation culturelle,
- b. Constitution d'un groupe d'habitants qui organiserait des sorties culturelles

Objectifs C3 : Accompagner les associations existantes dans la mise en œuvre de leurs projets et les habitants qui le souhaitent à créer leur association

Axe de travail /exemple d'action :

- a. Être un centre ressources pour les futures associations et les associations existantes

Objectif C4 : Développer nos compétences pour accompagner les projets collectifs

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Former l'équipe au développement du pouvoir d'agir des habitants,
- b. Accompagner les familles et les seniors dans l'organisation de loisirs collectifs à leur initiative

D. Orientation : Prévenir l'isolement des seniors et favoriser leur autonomie, leur pouvoir d'agir

Objectif D1 : favoriser la participation des seniors aux actions actuelles et nouvelles que leur propose le centre socio-culturel

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Proposer des activités sportives, culturelles et de loisirs qui s'adaptent aux différentes capacités physiques des seniors : activités sportives adaptées (gym adaptée, gym sur chaise...), sorties seniors (en créant plusieurs niveaux selon les possibilités de chacun), activités bien-être, activités numériques, repas partagé une fois par mois, jardin partagé
- b. Développer le partenariat avec des structures spécialisées pour favoriser la participation de leurs résidents aux actions du centre socio-culturel,
- c. Adapter les activités existantes sur le centre ou sur la commune pour les seniors en perte d'autonomie « les aidés »

Objectif D2 : accompagner les seniors à développer des activités à leur initiative

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Création d'une commission « seniors » pour que les premiers concernés puissent proposer des actions
- b. Préparation et partage de repas pour rompre le sentiment de solitude une fois par mois
- c. Création d'un groupe de marche pour les seniors rencontrant des difficultés physiques, des sorties marches douces et adaptées et également un groupe de marche pour les seniors plus dynamiques et toutes autres actions que les seniors sont prêts à mener

Objectifs D3 : maintenir, structurer l'accès aux droits des seniors

Axes de travail /exemples d'actions :

- a. Orienter les seniors vers les structures adaptées du territoire pour qu'ils puissent être accompagnés pour leurs démarches administratives et accéder à leurs droits
- b. Organiser un temps d'information sur toutes les aides et les démarches quand on est retraité, une fois par trimestre
- c. Faire une newsletter du centre social « spécifique seniors » sur toutes les informations qui concernent les activités et les informations de ce public et proposer à la Mairie de faire un lien identique avec toutes les aides

Objectif D4 : favoriser la coordination des acteurs du territoire qui accueillent et accompagnent les seniors

Axe de travail /exemple d'action :

- a. Concertation avec l'élue en charge des seniors, rencontre avec les acteurs du territoire

IV– Animation globale

L'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire. (Circulaire CNAF, juin 2012)

Quelques repères pour présenter l'Animation globale (liste non exhaustive) :

1. L'accueil, l'écoute, la rencontre :

Notre chargée d'accueil travaille à temps partiel (30 heures hebdomadaires). Elle est présente dès l'entrée du Centre Socio-Culturel. Elle est identifiée par les habitants, les adhérents, les bénévoles et les intervenants techniques comme étant la personne référente en termes d'accueil et d'information. Elle a un rôle clef dans la connaissance du public, ses demandes et son orientation vers des ressources internes au Centre Socio-Culturel ou externes.

Son temps partiel inclut un accueil spécifique auprès du Club de l'âge d'or (ex-Club Seniors) le jeudi après-midi (4 heures).

Les 26 heures restantes ne couvrent pas l'amplitude horaire d'ouverture du Centre Socio-Culturel. Aussi, **l'accueil est une mission commune** à l'ensemble des salariés permanents et elle est planifiée dans chaque temps de travail. Parfois, certains salariés ou administrateurs interviennent sur les périodes non travaillées de la chargée d'accueil.

Un des enjeux majeurs de la qualité de l'accueil et de l'écoute des personnes s'adressant au Centre Socio-Culturel reste l'échange d'informations entre les différents salariés en charge de cette fonction. La coordination se fait au cours de réunions d'équipe hebdomadaires.

Dans le cadre du renouvellement du projet social, nous avons pu identifier des améliorations possibles pour que l'accueil puisse jouer pleinement sa fonction. Cette fonction accueil est essentielle pour faire vivre le projet centre social en s'assurant que chaque personne soit entendue, considérée et puisse être également actrice au sein de l'association et sur le territoire.

Les points d'amélioration identifiés sont :

- Transmettre les valeurs et les fonctions d'un centre social dès le premier accueil d'un habitant,
- Encourager les habitants et les adhérents à comprendre, s'approprier et développer leur capacité à agir au centre et sur le territoire,
- Améliorer la connaissance des partenaires sociaux pour mieux orienter en externe,
- Améliorer l'aménagement de l'accueil pour faciliter l'identification de l'accueil,
- Aller à la rencontre des habitants en dehors du centre,
- ...

2. L'accompagnement des publics :

2.1. L'accueil des personnes vulnérables

De par ses valeurs, le Centre Socio-Culturel L'Horizon est actif dans l'inclusion de tous depuis de nombreuses années. Le renforcement des discussions avec les habitants a permis d'identifier des personnes isolées pour lesquelles une attention particulière est mise en œuvre.

Quelques exemples :

- Les **Ateliers Sociolinguistiques** : portés par 5 bénévoles sous la coordination de la référente Familles. Ces ateliers sont organisés par groupes de niveau et accueillent 25 adultes apprenants sur la saison 2024-2025. 32 apprenants étaient accueillis en 2023-2024. Le nombre est aléatoire en fonction des personnes qui se présentent sur cet atelier et de la disponibilité des bénévoles.
- **L'accueil d'enfants en situation de handicap** au centre de loisirs se fait dans un premier temps par une rencontre de la direction du centre de loisirs avec les parents afin d'identifier les problématiques de l'enfant et de mettre en place un projet d'accueil adapté. Un partenariat privilégié existe avec l'association Eurecah pour certains enfants ayant des troubles autistiques et étant accueillis par les 2 structures, le but étant de faciliter le passage de l'accueil en milieu ordinaire.
- **L'accueil des personnes isolées** : une attention particulière et personnalisée est portée aux personnes identifiées comme telles de par leur situation familiale ou financière. Il s'agit d'aller chercher les personnes et de les solliciter individuellement pour les amener dans les activités proposées par le centre social.
- Les **aidants** ont été identifiés comme personnes vulnérables depuis de nombreuses années. Les activités pour les aidants ont commencé en 2014 par un **Café des Aidants** (en partenariat avec le service social de ProBTP) qui se poursuit depuis plus de 10 ans. Des financements d'appels à projets via la Conférence des Financeurs et la CARSAT nous ont permis d'étoffer des propositions demandées par les aidants tant en terme d'informations que de loisirs via le projet mené depuis 3 ans et intitulé « **La pause des aidants** ». Ces actions ont permis de développer des partenariats importants sur le territoire et d'être reconnu comme un des centres sociaux les plus impliqués sur cette thématique en Loire sud.

2.2. Les seniors

Comme exprimé dans la partie Diagnostic de territoire, les plus de soixante ans (appelés Seniors) représentent une part très importante des habitants de la commune et a fortiori des adhérents. Il est donc primordial de travailler avec ce public.

Au fil du précédent projet social, un travail de « développement du pouvoir d'agir » a été conduit pour rendre ces habitants du territoire acteurs de la programmation des actions les concernant.

En parallèle, un travail important a été fait pour répondre à des appels à projets concernant cette tranche d'âge. En effet, **aucun financement pérenne et régulier** n'est reçu par le centre social pour répondre aux demandes de ce public. Seule la Mairie de La Talaudière a octroyé une subvention fléchée de 2 073€ pour les « animations seniors » en 2025.

Quelques exemples d'actions :

- **Club de l'âge d'or** : le nom a été choisi par les membres de l'ancien club du 3^e âge afin de lui donner une image plus positive. Cette activité a évolué au fil du temps pour accueillir maintenant des personnes très âgées (jusqu'à 99 ans pour la doyenne). Une animatrice est dédiée aux 4 heures hebdomadaires du club et l'organisation de sorties nécessite l'appui soit d'un autre salarié, soit de bénévoles.

Avec la montée en âge des adhérents, de plus en plus de troubles physiques et parfois cognitifs apparaissent, demandant une adaptation permanente des encadrants du centre social et des moyens mis en œuvre pour les activités (bus PMR pour les sorties, sorties adaptées aux problématiques du grand âge : périmètre de marche restreint, possibilité de s'asseoir, toilettes à proximité...). Malgré toutes ces contraintes, le club est demandeur de sorties à la journée, en plus des rencontres du jeudi basées sur les jeux et les échanges.

- **Ateliers numériques** : très demandés, ces ateliers se répartissent en temps d'apprentissage (avec un financement CARSAT) et d'échanges entre pairs sous la houlette d'un technicien informatique sous forme de rencontres mensuelles appelées **Café connecté** (financement Commission des financeurs).
- **Ateliers « bien-être », et « prévention des chutes »** : très demandés par les adhérents, ils seront complétés en 2025 d'un atelier Activité Physique Adaptée.

2.3. L'accès aux droits

Au cours du précédent projet social, cette thématique a fortement évolué. Jusqu'à présent, les personnes demandeuses de ce sujet étaient orientées vers les partenaires, notamment l'assistant sociale de secteur du Département. Avec l'arrivée d'une référente Familles de formation conseillère en économie sociale et familiale, le centre social a développé des actions collectives pour répondre aux demandes des habitants, tout en maintenant le partenariat avec le Département pour les besoins individuels.

Quelques exemples :

- **La retraite ? Et si on en parlait ?**

De nombreuses personnes venant au centre social s'interrogeaient sur leur future retraite ou sur cette période de leur vie qui vient de débuter. Les interrogations portent sur l'aspect administratif (comment constituer son dossier à l'heure du numérique, avec une carrière hachée, etc), sur l'aspect psychologique (que faire lorsque le lien social créé par le travail est rompu), sur l'aspect financier (comment faire lorsque mon revenu va diminuer). L'actualité sur la réforme des retraites a ravivé l'intérêt sur ce sujet. Et le centre social a porté pendant 2 ans un projet à la fois sur l'accès aux droits et sur le bien vivre sa retraite, avec de nombreux partenaires.

- **L'accès aux droits dans tous ses états**

Il s'agit d'un projet parti de celui sur la retraite, toujours sous le couvert d'actions collectives d'informations, mais élargi à d'autres prérogatives telles que la préparation à la transmission du patrimoine, connaître ses droits pour les personnes en situation de précarité, bien remplir sa déclaration d'impôts ou le droit à une alimentation saine et équilibrée. Là encore le recours au partenariat est important. Concernant les aidants, l'accès aux droits est renforcé par le partenariat avec Danaecare qui assure des permanences individuelles dans le cadre du projet « La pause des aidants ».

3. La participation des habitants : un principe méthodologique incontournable

3.1. Une forte implication des bénévoles dans l'animation des activités

En 2024, 38 bénévoles étaient présents au centre social.

Une vingtaine sont impliqués de façon régulière sur des activités quotidiennes et récurrentes (patchwork, tricot papote, accompagnement à la scolarité, ateliers sociolinguistiques, ludothèque, atelier bricolage/ réparation...)

D'autres bénévoles (environ 17) sont investis de façon ponctuelle sur des événements comme le vide dressing, le don du sang et la fête du jeu.

L'accompagnement des bénévoles du centre social se fait par de la formation via la Fédération des Centres Sociaux Loire et Haute Loire ou des organismes de formation spécifiques (pour les bénévoles des ASL) et par du soutien dans la mise en place d'activités et d'événements par le centre social. Pour les fédérer et les remercier de leur engagement, des temps conviviaux sont organisés durant l'année comme le temps de la galette des rois et le pique-nique de fin de saison.

Néanmoins, comme pour les adhérents, les bénévoles et les administrateurs sont peu force de proposition et peu impliqués dans la vie associative en dehors de l'équipe des membres du bureau.

3.2. Une faible implication des adhérents et habitants

Au sein de notre centre social, beaucoup d'adhérents consomment des activités et ne sont pas véritablement acteurs au sein de l'association ou sur le territoire. Même si notre public est volontaire pour participer à des ateliers réguliers et des actions ponctuelles construites par le centre social, il est peu source de proposition et de participation dans l'élaboration et la mise en place de projets.

Dans le cadre des ateliers participatifs, quelques actions ont été proposées par les participants et des personnes se sont proposées pour construire et animer ces pistes d'actions.

Cette dynamique et les quelques tentatives déjà engagées laissent espérer une suite...

- **Tricot Papote** : au départ, des habitant.es souhaitaient une salle pour se réunir pour faire du tricot, du crochet et prendre du temps pour discuter. Puis, petit à petit, des initiatives sont nées pour que leurs réalisations puissent servir. Les adhérent.es ont fait du lien avec des associations et les hôpitaux afin de pouvoir leur proposer leurs réalisations et ils/elles se sont aussi adaptés aux demandes des associations et hôpitaux.
- **Ateliers « Bien-être » senior** : Proposition d'un groupe constitué de seniors de faire des ateliers de découvertes. Ils sont force de propositions autant dans la construction du programme que dans la recherche d'intervenants, ainsi que dans la réadaptation de cette nouvelle proposition.
- **Atelier réparation des objets du quotidien** : à l'initiative d'un bénévole, accompagné par d'autres habitants, cette équipe s'est étoffée au fur et à mesure des 2 ans d'existence et propose un atelier régulier, tous les premiers samedis du mois. A noter que 2 membres de cette équipe sont passés de l'atelier à la gouvernance et ont intégré le conseil d'administration.

4. Des dynamiques partenariales au service du développement des territoires

Le Centre Socio-Culturel L'Horizon a pu impulser plusieurs dynamiques partenariales ces dernières années. Il est identifié et sollicité par différents acteurs pour monter des projets sur le territoire et plus particulièrement sur les sujets des aidants et de l'inclusion.

Sur le territoire de La Talaudière et les communes avoisinantes, un manque de partenariat et de mise en réseau est avéré. Une marge de progression a été constatée lors des ateliers participatifs organisés par le centre socio-culturel dans le cadre du renouvellement du projet social.

Certains partenaires ont fait part du manque de projets mutualisés pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Ils ont aussi exprimé le souhait de se retrouver régulièrement pour apprendre à se connaître et échanger sur les actions à mettre en place pour répondre à un nouveau mode de développement du territoire.

Le Centre Socio-Culturel L'Horizon et le centre social Loiso de Sorbiers ont été identifiés pour coordonner et mettre en réseau les différents partenaires dans le cadre de la Commission Territoriale Globale.

V – Le projet Familles : Une mission transversale

En plus du diagnostic de territoire établi pour le projet social, les discussions avec les parents permettent de compléter l'état des lieux spécifique au projet Familles:

Les demandes :

- Développer des ateliers parents/enfants pour les enfants de moins de 3 ans et pour les ados
- Proposer plus de temps intergénérationnels, ce qui correspond également à la demande des seniors.
- Des parents en questionnement : est-ce qu'ils font bien ? Sont-ils des bons parents (éducation, suivi scolaire ...) ?

Des constats :

- La fracture numérique entraîne des difficultés pour certains parents à utiliser les outils nécessaires : cyber collège, démarches administratives ...
- Des parents nouvellement arrivés ou pas sur le territoire, et parlant peu ou pas la langue française, éprouvent des difficultés à s'insérer socialement, à réaliser des démarches administratives et à s'impliquer/comprendre la scolarité de leurs enfants.
- Des situations familiales hétérogènes et qui nécessitent d'adapter à tous les actions parentalité :
 - Manque de temps : quotidien surchargé : vie professionnelle, familiale et sociale. Difficulté à s'accorder du temps de répit et à passer du temps en famille.
 - Population mixte difficile à rassembler : modes de vies différents, situation économique différentes ...
 - Des familles en situation de précarité familiale, sociale, économique.
 - Les familles monoparentales sont en hausse sur le territoire ce qui demande un point de vigilance et d'adaptation des actions.

Des atouts :

- Un réseau partenarial riche et en lien avec le centre social,
- Une Coordination Territoriale Globale avec les communes de Sorbiers et St Jean Bonnefonds,
- Des ressources en interne du centre social (ludothèque, centre de loisirs, seniors),
- Des bénévoles impliqués

1. Les actions avec les habitants

Des actions d'« aller vers » permettent de toucher les familles non adhérentes du centre social. Ces temps permettent aux habitants de se rencontrer, de faciliter les échanges.

Lors de ces temps, professionnels et bénévoles restent en position « d'écoute active » et nous recueillons les besoins, les demandes soulevées.

Quelques exemples :

- **Animations « pied d'immeuble »** en partenariat avec le secteur jeunes municipal : ateliers créatifs, jeux, temps d'échange où la convivialité et la confiance sont mises en avant. Les médiatrices de l'AGASEF ont participé à plusieurs actions, mais nous n'avons plus de contact depuis qu'il n'y a plus de conventionnement sur le territoire avec l'AGASEF.
- **Après-midi jeux avec goûter ou soirées jeux avec repas partagé** au cœur du quartier d'Evrard avec la présence de la Ludothèque

L'accompagnement individuel des familles par la Référente Familles reste très à la marge. Il se fait toujours en partenariat soit avec des associations de territoire dont cette mission est le cœur d'activités (Secours Populaire, Un Toit pas sans toi), soit avec les structures sociales locales (CCAS, assistante sociale du Département) et les écoles.

Par exemple : familles en demande d'asile, côtoyant les ASL, déboutées et se retrouvant à la rue :

- Pour l'accès aux droits : mise en lien avec les travailleurs sociaux,
- Pour trouver un logement : mise en lien avec les associations caritatives,
- Pour soutenir la dignité parentale : lien avec les écoles et la mairie pour accueillir les parents pendant les temps scolaires au centre social, et les enfants au centre de loisirs.

2. Les actions avec les adhérents

Un grand nombre d'adhérents sont « consommateurs d'activités ». Les parents ou les enfants pratiquent une activité ; le centre de loisirs est essentiellement considéré comme un mode de garde.

Les familles sont, en revanche, présentes lors des différentes animations proposées qui concernent leurs activités (spectacles de fin de saison) ou des animations phares proposées aux familles (animations jeux, petits déjeuners du centre de loisirs). Mais comme il a déjà été dit, il est difficile de mobiliser les adhérents afin qu'ils soient acteurs de propositions et de participation à la mise en place d'actions.

Quelques exemples :

- **L'accompagnement à la scolarité** primaire et collège par des bénévoles, sous la coordination de la référente Familles, permet de renforcer l'implication des parents dans le suivi scolaire leurs enfants : accueil des enfants sur des temps dédiés et implication des parents dans le suivi de la présence des enfants à l'activité, conseil utilisation de Cyber collège, temps d'échanges entre les bénévoles, la référente Familles et les parents pour valoriser les compétences des parents qui parfois peuvent être défaitistes/ démotivés « difficultés à suivre, accompagner leurs enfants » soit parce que c'est trop conflictuel, ou qu'ils ne se sentent pas le niveau pour être en position d'aidant.
- **Les sorties familles** (Annecy, Parc de la Tête d'Or, Visite du Moulin des Massons...) contribuent au bien-être familial et au lien social entre familles. Elles permettent de modifier la relation, le regard de chacun au sein de la famille et avec les autres, de découvrir/redécouvrir les plaisirs des loisirs en famille... Elles facilitent l'accès à la culture et aux loisirs tant d'un point de vue organisationnel que financier.
- **Les évènements en famille** autour du jeu (soirées jeux avec la ludothèque), de la culture (Nuits de la lecture, accompagnement aux spectacles), de moments de partage (petits déjeuners du centre de loisirs) **et intergénérationnels** (repas partagés, rencontres avec le Club de l'âge d'or).

3. Le lien partenarial

Le Centre Socio-Culturel L'Horizon travaille depuis de nombreuses années avec les partenaires locaux. Ce partenariat est assez diversifié et il est présent dans tous les secteurs du centre social.

Au niveau du champ de la parentalité, il permet d'obtenir un champ de compétences plus large, de travailler en complémentarité auprès des familles, de mutualiser les moyens et de permettre aux familles de connaître une diversité d'acteurs du territoire et pour le centre social rencontrer des nouveaux publics.

Ce travail partenarial a été renforcé par la coordination de la CTG ces dernières années et une participation active du centre social aux différentes rencontres : parentalité, lien social, numérique...

La référente Familles participe également aux rencontres et aux temps forts proposés par le REAAP et la Fédération des Centres Sociaux dans le cadre des « Rencontres de référents Familles »

Quelques exemples :

- **Après/midi ou Soirée Jeux en partenariat avec le périscolaire/ les écoles** : temps jeux proposés sur des temps scolaires ouverts aux parents ou sur les temps périscolaires. Les objectifs sont d'ouvrir les écoles aux parents, de faire partager un temps convivial en famille, de faire connaître les professionnels et structures du territoire (corps enseignant, équipe périscolaire, centre social et ludothèque)
- **Projets REAAP Parentalité** en partenariat avec le centre social LOISO de Sorbiers :
 - projet Emotions : spectacle « Ma (non) violence ordinaire » suivi d'un échange en bord de scène, exposition mais « Qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête ? », ateliers théâtre forum à destination des parents,
 - projet « Le mois de la famille » : ciné discussion, ateliers bien-être parents/ enfants, jeux en famille,
 - projet « Cultivez le bien être en famille ! » ateliers parents/enfants pour toutes tranches d'âges (de 0 à 16 ans) arts créatifs, cuisine, théâtre en famille, ateliers musicaux et sonores ...
- **Des temps intergénérationnels** organisés avec le centre de loisirs, une maison de retraite du territoire, l'ADMR et les résidents des logements adaptés, le Club de l'âge d'or...
- **Festival des solidarités** : sous la coordination du centre social, plusieurs actions sont développées sur la commune par des partenaires locaux, pendant une semaine, en faveur des habitants.

4. La transversalité

La transversalité est un enjeu important du projet Familles. Il permet d'apporter une réponse globale au public. La communication entre les différents secteurs du centre social est la clé pour la création de projets communs.

Quelques exemples :

- **Avec la Ludothèque** :
 - la Fête du Jeu qui rayonne sur le secteur Familles, le secteur Enfance, les ateliers sociolinguistiques, l'accompagnement à la scolarité...
 - Semaine de l'égalité : projet « Différents et alors ? ». Temps de jeux et d'échanges : avoir une vision commune malgré les différences, casser les idées reçues et développer l'esprit critique
 - goûter de rentrée : cela permet de relancer l'année et de tisser du lien, échanger avec les familles et recenser les besoins
 - chasse aux œufs en famille ...
- **Avec le Centre de loisirs** :
Temps parents/enfants :
 - petit-déjeuner : ils permettent de faire la prévention santé (importance du petit déjeuner) et de promouvoir des échanges entre parents/enfants, mais aussi faire connaître l'équipe du centre social
 - temps convivial à la fin des vacances scolaires : kermesse, spectacle joué par les enfants...
- **Avec l'accueil** :
Des actions menées en coordination entre la chargée d'accueil et la référente Familles en direction des adhérents : Café convivial, Chandeleur à L'Horizon
- **Avec les ateliers culturels guitare, théâtre et danse Bollywood** :
Organisation de spectacles de fin de saison avec des temps conviviaux. Ils permettent :
 - de valoriser en famille le travail fait toute l'année par les adhérents enfants et adultes
 - des échanges entre les intervenants, la référente Familles et les familles.

VI –Fonctionnement de la structure

1. Vie de l'association

Le Centre Socio-Culturel L'Horizon est géré par l'association du même nom dont les statuts ont été remis à jour en 2017.

Ces statuts réaffirment les objectifs et les valeurs de l'association à travers les points forts suivants :

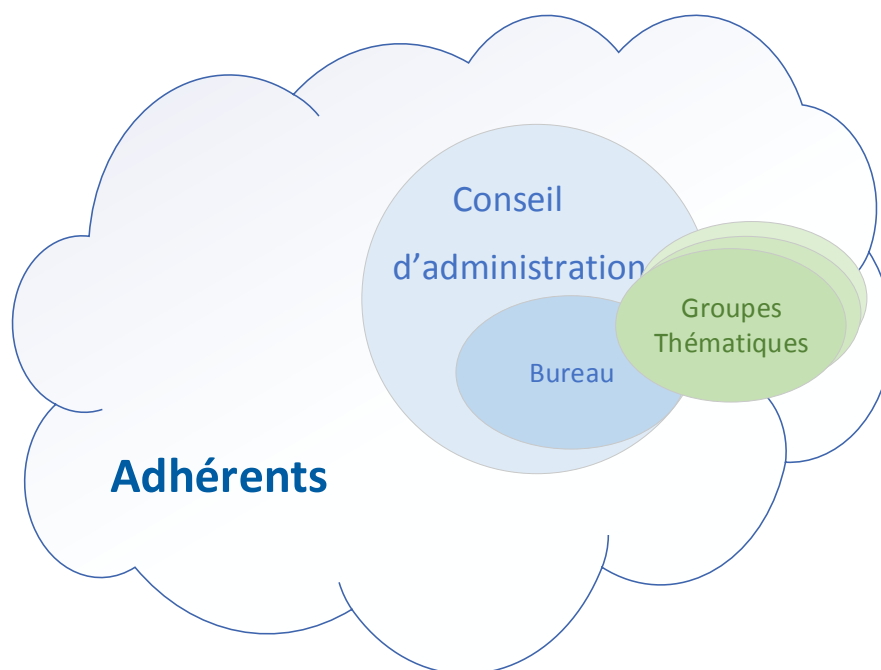
- la notion de projet social qui constitue le socle de l'action et l'agrément de la CAF qui est la condition nécessaire à la reconnaissance en tant que centre social,
- la promotion d'activités à caractère social, éducatif et culturel,
- l'animation et le développement de territoire ;
- la promotion de la pratique collective et de la participation des habitants, qui font partie des missions dévolues aux centres sociaux par la directive CNAF et le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale.

On trouve parmi les fondamentaux exprimés au Titre I : Constitution – Missions – Valeurs :

- la devise que le Centre Social s'est donnée depuis le projet social 2014/2017 : « Le Centre Socio-Culturel est un lieu d'accueil, pour partager des activités, apprendre et vivre ensemble, prendre des initiatives, agir et construire »
- les valeurs de dignité humaine, solidarité et démocratie portées par les Centres Sociaux,
- les principes de tolérance et de neutralité,
- la non-discrimination et le respect de tous.

✓ **Les instances associatives :**

Le principe d'organisation est le suivant :



✓ **Le Conseil d'Administration :**

Le Conseil d'Administration comporte 24 membres ; sa composition est la suivante :

- 20 administrateurs élus parmi les adhérents,
- 4 membres de droit de la Municipalité, dont l'adjointe en charge des Affaires Sociales, la conseillère déléguée aux Personnes Âgées et 2 conseillères municipales.

L'équipe comporte des profils complémentaires en termes d'ancienneté dans la fonction et de situation professionnelle (retraités/actifs). Par contre, certains secteurs ne sont pas assez représentés (en particulier les familles) et, comme dans l'ensemble du centre social, les hommes sont peu représentés avec 2 membres.

Il arrive qu'un adhérent participe pendant une saison au conseil d'administration en tant qu'invité afin de s'informer progressivement avant de se présenter en tant qu'élu. Ce fut le cas à plusieurs reprises pendant le projet 2022-2025 avec des membres qui ont ensuite été élus administrateur en assemblée générale.

Par ce biais, les statuts facilitent l'entrée de nouveaux membres, l'indispensable renouvellement du conseil d'administration et la montée en compétences graduelle de plus d'administrateurs pour assurer la pérennité de l'Association.

Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par an environ ; la directrice du centre socio-culturel participe en tant qu'invitée et aide en amont à sa préparation.

✓ **Le Bureau :**

Le Bureau comporte 8 membres élus parmi les administrateurs adhérents ; sa composition en juin 2025 est la suivante :

- 2 Co-Président.e.s,
- 1 Trésorière et 1 Trésorière-adjointe,
- 1 Secrétaire, et 1 Secrétaire adjointe,
- 2 membres.

Le Bureau se réunit 1 fois par mois environ ; la directrice du centre social participe en tant qu'invitée et aide en amont à sa préparation.

Une équipe restreinte issue du Bureau, à géométrie variable en fonction des disponibilités, est présente chaque vendredi matin. Ceci permet d'assurer une présence soutenue auprès des salariés et de fonctionner dans un mode plus participatif, tout en partageant les responsabilités.

✓ **Les groupes thématiques :**

Des groupes thématiques composés d'administrateurs et de salariés permanents, et ouverts aux adhérents selon leur objet, sont constitués sur différents thèmes :

- **Commission Ressources Humaines** : ce groupe est composé de la directrice, de la trésorière et des co-président.e.s ; il a pour objet de piloter les Ressources Humaines,
- **Commission Finances** : ce groupe est composé de la comptable et des trésorières, assistées de la directrice et des co-président.e.s ; il a pour objet de réaliser le suivi budgétaire de l'Association, en lien avec l'expert-comptable, le commissaire aux comptes et le conseiller bancaire ;
- **Groupe Tarifs** : ce groupe est composé d'administrateurs, de la directrice et des salariés responsables de secteurs ; il se réunit chaque année pour établir les propositions de tarifs de la saison suivante à soumettre au Bureau et au CA ;

- **Commission Communication/ Plaquette** : ce groupe est composé de la chargée de communication et d'administrateurs; il gère la préparation et la conception et la diffusion de la plaquette annuelle ;
- **Bourses aux vêtements et aux jouets** : ce groupe est constitué d'une vingtaine de bénévoles très impliquées et d'une salariée qui organisent les 3 bourses annuelles ;
- **Groupe Centre de loisirs** : ce groupe est composé de salariés et d'administrateurs. Il traite les sujets internes au centre de loisirs (projet éducatif, locaux et matériel, cantine, ressources humaines) ; l'objectif reste de l'élargir à des parents ;
- **Groupe Ludothèque** : ce groupe est composé de parents utilisateurs, de salariés et d'administrateurs ;
- **Commission culture** : cette commission est composée d'administrateurs, de la Référente Familles et d'intervenants ; elle organise la programmation culturelle et l'accompagnement au spectacle des familles, des jeunes des ateliers et des enfants du centre de loisirs ;
- **Commission Animation Locale** : ce groupe intervient dans le cadre du groupe municipal Culture et Animations ;
- **Commission Seniors** : cette Commission a pour objet de porter le projet du Centre Social relatif aux questions du vieillissement et de coordonner les appels à projets relatifs aux seniors, en plus du fonctionnement du club de l'âge d'or.

Les membres de ces groupes assistent, en fonction de leur thématique, aux rencontres territoriales : Comité Consultatif Personnes Agées, Groupe municipal Culture et Animation, Commissions de la Convention Territoriale Globale, CCAS,...

✓ **L'Assemblée Générale :**

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle réunit les administrateurs, les adhérents et les partenaires. Elle est préparée avec l'aide des salariés et conduite par les membres du Bureau.

Nos assemblées générales ont besoin d'être redynamisées en remettant en place des animations pour les rendre ludiques et attractives.

✓ **Système de délégations : répartition des rôles entre les administrateurs et les salariés**

En 2022, un travail associé a été conduit avec le support de la Fédération des Centres Sociaux pour formaliser la répartition des délégations au sein de l'association.

Pour chaque sujet (gestion financière, ressources humaines, vie quotidienne), le document définit la personne en charge du lancement de l'action, de la réalisation, du contrôle, de la validation et du partage de l'information, ainsi que l'échéancier de réalisation.

✓ **La place des bénévoles et la coopération entre bénévoles et salariés :**

Les bénévoles sont essentiels au fonctionnement du centre social dans différents secteurs :

- activités d'accompagnement (ateliers sociolinguistiques, accompagnement à la scolarité, club et projets seniors),
- vide-dressing, bourse aux jouets et actions de solidarité,
- ludothèque,
- animation de certaines activités,
- gestion de l'association et programmation des activités,
- renforcement de l'accueil pour seconder ou remplacer la chargée d'accueil.

La coopération entre bénévoles et salariés est essentielle.

Elle est nécessaire aussi dans la représentation extérieure du centre et s'appuie sur des formations communes (utilité sociale, technique de gestion des ressources humaines, vieillissement, « aller vers »).

✓ **Les instances d'expression et de participation :**

Les adhérents sont sollicités via différents supports : affichage, sondages, invitation à l'assemblée générale, réaction à la lettre d'info...

La préparation du projet social a été par excellence l'occasion de travailler avec les habitants.

✓ **La politique de formation :**

La formation s'adresse aux salariés, mais également aux bénévoles et aux administrateurs.

Un plan de formation est établi chaque année suite aux entretiens professionnels des salariés et suivant le souhait des bénévoles. Il peut être modifié en cours d'année suivant les opportunités de formation.

Il est constitué sur la base d'un croisement entre :

- d'une part, la politique de formation du centre socio-culturel, définie à partir du projet social, des besoins en gestion des ressources humaines et des souhaits des salariés recueillis lors des entretiens individuels annuels
- et d'autre part, les offres de formations de différents organismes et les possibilités financières proposées par Unifformation (OPCO du centre social) et la CPNEF.

✓ **Formation des bénévoles :**

- **Formation des administrateurs**

Les administrateurs bénéficient de formations organisées soit par la Fédération des Centres Sociaux sur la fonction administrateur ou l'accueil, soit par le syndicat ALISFA sur la fonction employeur, soit par d'autres instances sur des thématiques comme le vieillissement.

- **Formation des bénévoles d'activités**

Des groupes cibles : les bénévoles des ASL et les bénévoles de l'accompagnement à la scolarité.

Les formations ont lieu avec la Fédération des centres sociaux.

Pour les Ateliers Sociolinguistiques :

Les bénévoles des ASL sont les mêmes depuis de nombreuses années. Elles ont déjà fait de nombreuses formations et restent curieuses de renforcer leurs compétences.

Formation de 2 jours « Comprendre, accueillir et accompagner un public en situation d'exil » en 2023.

Formation de 2 jours « S'appuyer sur les outils numériques en alphabétisation » en 2024.

Pour l'accompagnement à la scolarité :

Les bénévoles de l'accompagnement à la scolarité pour les primaires sont relativement « nouvelles ». Pour tous il est important de comprendre que l'accompagnement à la scolarité n'est pas seulement de l'aide aux devoirs.

Formation de 3 jours « Apprendre à apprendre » en 2022 et 2024.

Formation « Ludopédagogie » d'une journée en 2024.

✓ **Formation des salariés :**

- **Salariés Permanents**

Les formations proposées sont le plus souvent des formations courtes répondant aux besoins du projet social et aux demandes des salariés.

Un principe financier est appliqué : toutes les formations doivent être prises en charge par l'OPCO. Le centre social, vu ses contraintes financières, ne peut pas se permettre de prendre en charge des formations sur ses fonds propres.

- **Référente Familles**

Rentrée en poste en septembre 2022, notre référente Familles envisage de suivre une formation CAFERUIS, en alternance, à partir d'octobre 2025.

- **Intervenants techniques**

Les conditions favorables de financement des formations par notre OPCO ont permis au centre social de donner une suite favorable aux demandes de départ en formation d'intervenants techniques salariés bien qu'ils soient employés par plusieurs associations.

Ceci a permis de mieux répondre aux demandes des adhérents dans la diversité des activités proposées et dans la qualité des prestations.

✓ **La politique de recrutement :**

Pour chaque recrutement, un profil de poste est établi par la directrice. Il est transmis en interne et aussi sur les réseaux tels que France Travail et la Fédération des centres sociaux. Une sélection et un entretien sont réalisés par des administrateurs et la directrice.

Le Centre Socio-Culturel L'Horizon accueille régulièrement des apprentis (BAFD) et des stagiaires (BAFA, stages scolaires, stages d'insertion).

✓ **L'amplitude d'ouverture :**

L'Horizon est ouvert toute l'année sauf pendant sa fermeture annuelle de 3 semaines en août.

Les activités ont lieu en journée, de 8h 30 à 22h au plus tard ; un effort est fait pour proposer des cours pendant la pause méridienne ou en début de soirée.

Le centre de loisirs est ouvert le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires, de 7h 30 à 18h 30, comme toutes les structures d'accueil des enfants sur la commune.

La Ludothèque est ouverte pendant la semaine sur des heures différenciées entre période scolaire et vacances scolaires. La réouverture le samedi matin est souhaitée par les adhérents et sa faisabilité est en réflexion.

L'accueil est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, avec des horaires élargis aux périodes d'inscription (activités ou centre de loisirs) et en horaire restreint aux vacances scolaires.

	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h30	13h30-18h
Mardi	9h-12h30	Fermé (réunion d'équipe)
Mercredi	9h-12h30	Fermé
Jeudi	9h-12h30	14h-18h (accueil au club de l'âge d'or)
Vendredi	Fermé	13h30-16h

Tableau d'ouverture de l'accueil du centre social par la chargée d'accueil

Mais l'accueil n'est pas lié exclusivement à la présence de la chargée d'accueil ; il est une mission commune à l'ensemble des salariés permanents et des administrateurs dont certains peuvent intervenir sur les périodes non travaillées de la chargée d'accueil.

2. Moyens logistiques de l'équipement

2.1 Implantation géographique des locaux

Le Centre Socio-Culturel L'Horizon dispose de plusieurs lieux d'implantation sur La Talaudière.

Les locaux appartiennent à la commune qui les met à disposition de l'association pour ses activités sur des durées pluriannuelles ou occasionnellement.

La Mairie assure l'entretien, la maintenance et le gardiennage des locaux et prend en charge l'électricité, l'eau, le chauffage.

✓ Le siège social : 3, rue Georges Clémenceau

Adresse historique depuis 1971, la Mairie met à disposition les principaux locaux du Centre Social au 3 rue Georges Clémenceau. Ils ont été reconstruits et l'entrée a été effective le 28 août 2018.

Situé à proximité du Collège Pierre & Marie Curie, de l'Ecole CAP Musique, du Dojo et du stade, c'est dans ces lieux que se pratiquent la majorité des ateliers créatifs, culturels et de bien-être, et que sont accueillis les enfants du Centre de Loisirs 5/ 11 ans.

✓ L'espace Petite Enfance

L'espace Petite Enfance est un espace partagé avec l'école maternelle Jean Plathey, le jardin d'enfants, le relais d'assistantes maternelles et l'accueil périscolaire municipal. Il se situe à proximité de l'école maternelle publique Jean Plathey, rue Antonin Croizier.

Ce lieu accueille les enfants du Centre de Loisirs 3/4 ans pour les activités.

Depuis le début de la crise sanitaire en juin 2020, tous les enfants du centre de loisirs 3/11 ans sont accueillis dans la cantine de l'espace Petite Enfance pour le déjeuner, en deux services, les mercredis et les vacances scolaires.

Pour cause de la préparation de travaux liés à la crèche, l'espace Petite Enfance ne sera plus accessible au centre de loisirs 3/4 ans à partir de septembre 2025 et la Mairie de La Talaudière souhaite que ce changement soit permanent.

✓ Evolution en cours

La Mairie souhaiterait que tous les enfants soient regroupés au 3 rue Georges Clémenceau, ce qui n'est pas compatible avec le nombre d'enfants accueillis par le Centre Socio-Culturel.

Suite à de nombreux échanges avec la Mairie, une solution a été trouvée, qui modifie l'affectation des groupes d'âge aux lieux :

- Les enfants de 3/4 ans seront accueillis au 3 rue Georges Clémenceau ;
- Un autre groupe d'enfants sera déplacé dans un autre lieu appartenant à la Mairie ;
- A terme, le bâtiment actuel de l'Ecole CAP Musique situé en face du centre social pourrait être mis à disposition, mais seulement après la construction de l'Espace Culturel ;
- Dans l'attente, la salle de l'espace Petite Enfance restera utilisable pour des activités, les travaux de la crèche étant décalés dans le temps.

En ce qui concerne la cantine, sur financement de la CAF et de la Mairie, la cuisine du centre social va être modifiée pour que tous les enfants puissent déjeuner au 3 rue Georges Clémenceau, toujours en deux services. Mais ceci pose également des problèmes de disponibilité de la salle, actuellement occupée comme salle d'activité pour les 5-6 ans.

✓ **La Ludothèque : La Hotte aux Jouets**

Située dans le parc municipal, dans une maison en bois appelée « la datcha », elle jouxte la Bibliothèque Municipale, la Maison du Patrimoine et de la Mesure, le Pôle Sportif et le Pôle Festif.

Un appel à participation a été lancé pour modifier le nom de la ludothèque et mieux refléter les activités trans-générationnelles qui s'y déroulent.

✓ **Le local dans les HLM du quartier Evrard**

Cette salle est utilisée pour les ateliers patchwork. Elle est également une ressource pour les activités « Familles » au sein du quartier Evrard. Au vu de problèmes de sonorité et d'accessibilité des toilettes, elle ne peut pas être utilisée pour d'autres activités récurrentes.

Elle est partagée avec l'association des locataires de l'ensemble Evrard. D'autres associations peuvent l'utiliser.

✓ **Le « local rouge », dans le quartier de La Goutte**

Cette salle est historiquement dédiée aux arts plastiques, ce qui permet aux pratiquants d'installer durablement leur matériel. C'est le lieu d'activité d'ateliers adultes et enfants menés par un intervenant technique du centre social, et de l'atelier autonome de peinture regroupant des adhérents qui autogèrent leur groupe.

Pour la rentrée 2025, son aménagement a été revu pour implanter certains ateliers Théâtre.

Elle est partagée avec l'association des locataires de l'ensemble La Goutte.

✓ **Le Pôle Festif**

Le Club de l'âge d'or s'y réunit tous les jeudis après-midi pour des jeux collectifs.

C'est aussi le lieu de certains évènementiels organisés par L'Horizon : vide-dressing, dons du sang...

2.2 Moyens humains

La DSN fait apparaître 68 salariés différents en 2024.

Le Centre Socio-Culturel L'Horizon a dépassé les 8 ETP (Équivalents Temps Plein) en 2023, ce qui a impliqué la mise en place d'un CSE (Conseil Social et Economique) en janvier 2024 avec l'élection d'une titulaire, d'une suppléante. Les rencontres ont lieu mensuellement entre le CSE et l'employeur.

Au 1^{er} janvier 2024 a été mise en place la nouvelle classification ALISFA.

En juin 2025, le centre social emploie :

- 8 salariés permanents en CDI et CDI temps partiel aménagé :

Fonction	Nombre d'heures /semaine	Diplôme
Directrice	35 h	Master 2 professionnel Promotion et Éducation pour la Santé
Comptable	24 h	DUT GEA
Chargée d'accueil	30 h	BEPA Services à la personne
Référente Familles	35 h	DE Conseillère en éducation sociale et familiale
Responsable Ludothèque	17 h	BAFA- BEATEP- Ludothécaire
Animatrice ludothèque	14.5 h	BEATEP
Directrice centre de loisirs	30 h	BEPJEPS
Directrice-adjointe centre de loisirs	27 h	BAFD en cours

- 11 intervenants techniques salariés en CDII (contrat à durée indéterminé intermittent),
- 5 intervenants techniques sous convention pour les ateliers Théâtre, Céramique, Anglais, Sophrologie et Taï Chi / Qi Gong,
- un salarié mis à disposition par le Centre Social de Lorette en tant que Référent Informatique,
- des animateurs vacataires pour le centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

Le bénévolat au Centre Socio-Culturel L'Horizon est important : pour l'année 2024, on compte 38 bénévoles pour 1 687 heures de bénévolat réparties en :

- 516 heures pour les administrateurs,
- 961 heures pour le bénévolat d'activités régulières et 210 heures pour le bénévolat occasionnel.

2.3 Logistique et communication

- Identification visuelle :

Le Centre Socio-Culturel a renouvelé son logo en 2018 et décliné cette nouvelle identité visuelle sur tous ses supports



La plaquette du Centre Socio-Culturel a été pensée pour être reconnaissable d'une année sur l'autre tout en apportant quelques changements pour identifier chaque saison. Un crédit photos est disponible en interne au centre social, fruit d'une collaboration avec un photographe professionnel. La mise en page est faite par une graphiste professionnelle. Le coût d'impression a été minimisé par un travail de mutualisation avec d'autres centres sociaux via la Fédération Loire-Haute Loire.

Une distribution manuelle directe se fait au marché du samedi, par les administrateurs et la chargée d'accueil, la dernière semaine d'août et la première semaine de septembre. Ceci amorce le dialogue avec les habitants à chaque début de saison et permet de les informer des activités et des inscriptions.

Signalétique urbaine : malgré plusieurs demandes, depuis de nombreuses années, le Centre Socio-Culturel L'Horizon n'est toujours pas fléché par des panneaux indicateurs sur l'espace public.

- Communication :

Vecteurs de communication interne

- Le Centre Socio-Culturel L'Horizon utilise la base de données millibase.net pour la gestion de son fichier d'adhérents. Ceci permet l'envoi d'informations aux personnes ayant une adresse électronique ou un numéro de mobile.
- La lettre mensuelle **“Quoi de neuf à L'Horizon ?”** annonce les faits importants du mois à venir. Elle est envoyée en version électronique aux adhérents, partenaires et toutes personnes souhaitant la recevoir. La temporalité de cette lettre s'adapte aux événements.
- Les panneaux d'affichage dans le centre socio-culturel (siège administratif et locaux annexes) et en vitrine sur l'extérieur signalent les stages, les programmes du centre de loisirs, les événementiels du territoire ; des flyers sont mis à disposition à l'accueil et dans les salles d'activités.
- L'envoi de messages de type SMS est utilisé pour prévenir les adhérents de changements d'horaires ou d'informations urgentes.

Vecteurs de communication externe :

- Articles de presse paraissant régulièrement dans La Progrès (journal local).
- Utilisation des supports de communication municipaux : Le Lien (trimestriel) et Info Flash (mensuel), panneaux lumineux de la commune.



- Les coordonnées du Centre Socio-Culturel, comme de toutes les associations de la commune, apparaissent sur le site Internet de la Mairie.
- Affichage dans les commerces de la commune ou chez les partenaires.
- Site Internet de la Fédération Départementale des Centres Sociaux
- Site Internet du Département pour les actions Seniors

- **Visibilité numérique et réseaux sociaux :**

Chaque salarié permanent possède une adresse électronique professionnelle avec le nom de domaine : @centresocial-latalaudiere.fr .

Le logo et la charte graphique sont systématiquement utilisés dans toute communication.

Le centre socio-culturel dispose d'un site Internet, régulièrement mis à jour :

<https://centresocialdelatalaudiere.centres-sociaux.fr/>

Depuis 2023, le centre social est visible sur **Illiwap** :
station Centre Socio-Culturel L'Horizon.



Depuis 2025, le centre social est présent sur **Facebook** :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61573381693705>



ORGANIGRAMME

*Si une même personne occupe plusieurs fonctions, elle doit apparaître dans chacune des fonctions occupées.

	Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP mensuel dans la structure	Mise à disposition (mettre une croix)	% temps mensuellement consacré à la fonction *
PILOTAGE	Direction						
	FIASSON Dominique	Directrice	01/01/2013		1		100%
	Accueil						
	FAVIER Maelys	Chargée accueil et communication			0.86		80%
	FRANC Clotilde	Comptable					24%
	Comptabilité-gestion						
	FRANC Clotilde	Comptable					76%
ACF	Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP mensuel dans la structure	Mise à disposition (mettre une croix)	Coordination % temps mensuellement consacré à la fonction *
	Animation collective familles						
	VALLON Gisèle	Référente Familles			1		80%
	PALLUY Nadine	Resp.Ludothèque			0.49		
	ODDE Marie-Odile	Animatrice Ludo			0.41		

Personnel administratif (responsable administratif, secrétariat....)				
Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP mensuel dans la structure

Personnel du projet social - offres de service -activités ...				
Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP mensuel dans la structure
FAVIER Maelys	Chargée accueil et communication			0.86
CHOUAN Morgane	Directrice centre de loisirs			0.86
HAMMOUCHE Sirine	Dir-adjointe centre de loisirs			0.77
CHABANCE Anne	Intervenant encadrement			
LATHAUD Corinne	Intervenante gym			
LE CARO Stéphane	Intervenant gym			
MEZHOUD Lila	Intervenante yoga			
ODDE Marie-Odile	Intervenante couture			
REBAUD Delphine	Intervenante danse Bollywood			
ROCHE Monique	Intervenante art floral			
ROCHETAIN Simon	Intervenant guitare			
STAHL Ulric	Intervenant arts plastiques			
TAILLAS Véronique	Intervenante cuir			
THELISSON Eliane	Intervenante cuir			
Animateurs périscolaires	Animateurs centre de loisirs			
Animateurs extrascolaires	Animateurs centre de loisirs			

COMMENTAIRE

VII – Analyse des moyens financiers

TABLEAU CHARGES ET PRODUITS (évolution sur plusieurs années)

CHARGES	N-2: 2023	N-1: 2024	N: 2025	N+1: 2026	N+2: 2027
60 Achats	49 380	55 246	59 981	61 000	61 000
61 Services extérieurs	12 270	14 167	27 592	25 500	25 500
62 Autres services extérieurs	88 761	89 438	97 913	95 500	95 500
63 Impôts et Charges	6 429	6 424	6 200	6 200	6 200
64 Charges de personnels	411 761	427 621	422 854	430 000	430 000
65 Autres charges	340	360	400	400	400
66 Charges financières	0	0	0	0	0
67 Charges exceptionnelles	807	7 341	0	0	0
68 Dotations amortissements et provision	13 970	9 350	7 911	5 000	5 000
69 Impôts sur les sociétés	177	189	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	583 895	610 136	622 851	623 600	623 600

PRODUITS	N-2: 2023	N-1: 2024	N: 2025	N+1: 2026	N+2: 2027
70 Ventes de prestations dont part. des usagers	363 281	409 896	404 232	407 000	407 000
741 Etat	1 000	0	0	1000	1000
742 Région	0	0	0	0	0
743 Département	15 878	29 100	20 400	18 360	18 360
744 Commune	95 960	99 223	106 192	111 501	111 501
745 CAF	22 082	24 827	20 080	21 000	21 000
746 Intercommunalité	0	0	0	0	0
747 Europe	0	0	0	0	0
748 Autres financeurs	29 108	21 287	21 736	20 000	20 000
75, 76, 77 et 78 Autres produits	35 369	36 937	50 211	40 000	40 000
TOTAL DES PRODUITS	562 678	621 270	622 851	618 861	618 861
Résultats : Déficit/Excédent	-21 217	11 134	0	-4 739	-4 739

Fonds de roulement au 31.12. N-1 : au 31.12.2024 = 131 jours / 215 597€

Pour N + 1 et N + 2 : Le tableau est construit dans la perspective du projet tel qu'il est présenté, à € constant, sans augmentation du coût de la vie pour permettre de mesurer l'impact du projet au niveau budgétaire.

Analyse et commentaires des évolutions et perspectives budgétaires : Préciser l'évolution du fonds de roulement, les évolutions budgétaires liées à la réalisation du projet, les financements précaires, les dates d'échéance des contrats aidés.

Le résultat financier des dernières années est proche de l'équilibre (entre -2 et +2 % du budget), malgré des dépenses contraintes en hausse.

Le fonds de roulement est en baisse depuis 2020 : de 160 à 130 jours environ.

Les financements pérennes sont en baisse au profit des appels à projets. Certains financements d'appels à projets sont pluriannuels, ce que nous privilégions, mais la plupart sont annuels.

Le modèle économique qui fait reposer une bonne part des financements sur les appels à projets est d'une grande fragilité et ne permet pas une perspective solide. La dépendance se fait :

- sur les politiques des financeurs à proposer des appels à projets,
- sur la capacité du centre social à répondre tant en termes de compétences en gestion de projet et en écriture, qu'en termes de temps pour concevoir, écrire et faire le bilan, tout ceci au détriment de la présence sur le terrain ;
- sur la capacité du centre social à être retenu. A noter qu'il y a parfois concurrence entre les centres sociaux quand les appels à projets passent par une enveloppe restreinte allouée à la Fédération des centres sociaux ;
- sur la possibilité du centre social à mettre en application le projet retenu à moyens constants de ressources. Il est à noter que les ressources humaines de coordination des projets ne sont pas prises à la hauteur de leur coût.

La part due au financement apporté par la participation des adhérents est variable, mais elle représente pourtant une base importante du budget du centre social (environ un quart).

La fréquentation des ateliers répond parfois à des effets de mode : ce qui fonctionne une année, ne fonctionne pas forcément dans le temps. Il est important d'être à l'écoute des tendances. Le changement de lieu ou d'intervenant peut être préjudiciable à un atelier, c'est ce qui va se passer prochainement pour les cours de théâtre qui sont une part importante de notre programmation.

Ainsi, il semble que nous n'ayons pas les moyens de mettre en œuvre un projet social très ambitieux mais l'obligation de faire mieux avec moins.

VIII – Annexes

Annexe 1 - Analyse du précédent projet social

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse de l'ensemble des travaux réalisés pour évaluer le projet social précédent.

Baromètre d'atteinte des objectifs :  oui  Moyennement  Non

Axes du projet	Atteinte de l'objectif	Constat à prendre en compte	Enjeux
Cultiver le lien et le soutien aux personnes		Le café des aidants, un réel espace d'écoute et un lieu pour rompre l'isolement. Les espaces de parole pour les parents ne correspondent pas à leurs attentes. Des journées portes ouvertes qui ne se mettent pas en place par un manque de motivation du C.S. Peu de rencontres régulières pour cultiver le lien entre les personnes par un manque de temps.	Le développement de nouvelles formes d'espaces de rencontres et de paroles
Favoriser la diversité des publics		Des animateurs du centre de loisirs sensibilisés, formés et accompagnés par Eurecah dans l'accompagnement des enfants en situation d'handicap sur les 4 ans mais une équipe avec beaucoup de changements donc nécessité de relancer le partenariat avec Eurecah. Tout est mis en place pour accueillir les personnes en situation de handicap mais parfois nous restons sans réponse. Les démarches d'aller vers sont encore trop timides pour certains secteurs. Les tarifications des activités et de l'adhésion ont été entièrement revues pour permettre l'accès à tous au C.S. Être vigilants sur la tarification des activités des classes moyennes.	La formation sur l'accompagnement des personnes en situation d'handicap pour tous au C.S à poursuivre Être accompagnés pour vérifier notre capacité d'accueil des personnes en situation de handicap L'impulsion d'une dynamique d'aller vers

Axes du projet	Atteinte de l'objectif	Constat à prendre en compte	Enjeux
S'ouvrir sur l'extérieur et collaborer avec les partenaires du territoire		Des projets développés avec nos partenaires en direction des aidants impactant pour le territoire. Partenariat compliqué avec les maisons de retraite en raison du changement du personnel. Besoin de développer de nouvelles activités de loisirs avec les seniors. Divers partenariats menés pour encourager le recyclage et le réemploi. Des projets communs avec les associations du territoire qui permettent de créer du lien et envisager de futurs projets.	La coopération avec nos acteurs du territoire à poursuivre La diversité des activités de loisirs pour les seniors à mener
Diversifier les activités en créant des synergies entre les groupes		Les intervenants des activités sont difficiles à mobiliser en dehors de leurs horaires pour créer des synergies. Les sorties culturelles manquent de diversité (elles sont surtout concentrées sur le théâtre). Manque d'une médiation culturelle pour accompagner les personnes non initiées aux sorties culturelles	La médiation culturelle, support d'émancipation des habitants et d'encouragement au développement du pouvoir d'agir

Axes transversaux du projet	Atteinte de l'objectif	Constat à prendre en compte	Enjeux
S'inscrire dans une démarche de développement durable		De nombreuses actions d'éducation au développement durable dans le cadre du projet « Mieux manger pour tous ». Une politique d'achat responsable menée avec l'approvisionnement en produits locaux pour l'alimentation. Le développement d'un atelier de réparation pour encourager le réemploi. Le tri sélectif mis en place au sein du centre social.	L'éducation du public à la démarche du développement durable
Renforcer le bénévolat et la participation		Difficulté d'impliquer les adhérents en dehors de leur activité et de les faire passer d'une posture de consommateur à une posture d'acteur. Des parents ne s'impliquant pas dans les loisirs de leurs enfants (le centre de loisirs est perçu comme un simple mode de garde). Des méthodes d'implication et de communication qui ne semblent pas adaptées pour encourager le bénévolat et la participation.	Le développement de nos outils et nos moyens pour encourager le pouvoir d'agir au sein du centre social
Améliorer la communication interne et externe		Mise à jour de notre site internet et développement de notre présence sur les réseaux sociaux en 2025. Aucun outil de recueil des avis et besoins n'a été mis en place durant le dernier projet social. Une équipe de bénévoles vient relayer notre chargée d'accueil. Les adhérents ayant un âge avancé rencontrent des difficultés pour prendre connaissance de l'information sur les supports des nouvelles technologies.	Le développement d'une communication accessible pour tous

Annexe 2 - Les axes de travail détaillés

A. Orientation : faire vivre les valeurs des centres sociaux, le projet centre social, dans la manière d'animer l'accueil			
Objectifs	Que met-on en place ?	Indicateurs	Sources de vérification
A1 - Animer l'accueil en équipe	- Formation en interne sur la fonction accueil (posture, éléments de langage pour présenter le centre socio-culturel, support de communication...), - Réaménagement du hall de l'accueil - Constituer une équipe de bénévoles pour participer à l'accueil	Nombre de personnes formées pour assurer l'accueil Nombre de personnes qui sont intervenues à l'accueil dans l'année Nombre d'heures d'ouverture de l'accueil (a priori en augmentation) Nombre d'actions animées par l'accueil dans le centre socio-culturel et hors les murs	Feuilles d'émargement des formations Planning de l'accueil Planning de l'accueil Rapport trimestriel d'activité transmis au CA
A2 - Accompagner les adhérents à passer du rôle de consommateur à celui d'acteur	- Communiquer sur la possibilité d'accompagner les projets habitants, - Renseigner un cahier d'écoute pour capitaliser les paroles des habitants - Former l'équipe à développer cette compétence d'accompagner les habitants à construire des projets	Nombre de projets portés par les habitants chaque année Nombre moyen d'habitants engagés sur les actions collectives Satisfaction des habitants engagés	Rapport annuel Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Bilan en fin de chaque action collective => Rapport trimestriel d'activité transmis au CA
A3 - Co-construire avec nos partenaires l'orientation des habitants vers les associations, les services, les institutions à même de répondre à leurs demandes	- Organiser un café des partenaires pour mieux se connaître, - Identifier et utiliser les bases de données repérant les acteurs du territoire (construire un guide d'orientation au niveau de l'accueil)	Nombre de partenaires impliqués dans le café des partenaires Nombre de personnes à l'accueil en capacité d'orienter les personnes en fonction de leurs demandes Satisfaction des personnes sur l'orientation qui leur a été proposée Retour des partenaires sur le nombre de personnes qu'ils ont accueillis suite à leur orientation par le centre	Compte-rendu des cafés des partenaires Rapport annuel Sondage annuel auprès des adhérents Sondage annuel auprès des principaux partenaires du centre socio-culturel

B. Orientation : accompagner les familles à s'impliquer dans la vie du centre socio-culturel et de leur territoire en écoutant leurs demandes, leurs envies d'agir et en construisant avec elles des actions pour y répondre

Objectifs	Que met-on en place ?	Indicateurs	Sources de vérification
B1 - Impliquer les parents dans les loisirs de leurs enfants tout en impliquant les enfants dans la construction de leurs loisirs	Au niveau du centre de loisirs : - Organiser des petits déjeuners ou goûters parents/enfants au moment de l'accueil du centre de loisirs pour créer un lien avec les familles, recueillir leurs besoins, leurs souhaits et les difficultés qu'ils rencontrent en tant que parents et présenter les animateurs aux familles - Mettre en place une commission Centre de loisirs réunissant parents, enfants et les professionnels pour réfléchir au fonctionnement du centre de loisirs - Sortir de la logique de proposer un programme d'activités aux familles et aux enfants mais co-construire avec les enfants le programme des mercredis et des vacances scolaires Au niveau du secteur Familles : - Diversifier les ateliers parents/enfants - Proposer des activités parents/enfants pour les moins de 3 ans - Proposer des activités parents/enfants pour les ados	Nombre de parents présents aux petits déjeuners et aux autres rencontres qui leur sont proposées par le centre socio-culturel Nombre de parents impliqués dans la commission Familles Nombre de parents engagés dans des projets spécifiques Nombre de projets ou d'actions issus des propositions des enfants Evolution du nombre d'enfants	Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Comptes rendus de la commission Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Fichier adhérents
B2 – Développer, avec nos partenaires, la ludothèque au niveau intercommunal comme un outil de lien social entre les familles	- Recueillir les besoins des partenaires sur la commune et les communes avoisinantes (Sorbiers, Saint Jean Bonnefonds.) pour de nouvelles pistes de développement de la ludothèque - Faire connaître la ludothèque auprès des familles et des partenaires de la commune et des communes avoisinantes - Délocaliser la ludothèque dans les médiathèques de Sorbiers et Saint Jean Bonnefonds pour proposer du prêt de jeu et des animations et proposer de la formation pour	Nombre d'actions menées par la ludothèque en dehors de la commune de La Talaudière Nombre d'actions partenariales menées par la ludothèque Nombre de familles, en dehors de La Talaudière, utilisant la ludothèque Nombre de prêts de jeux en dehors de la commune de La Talaudière	Rapport trimestriel d'activité transmis au CA

B. Orientation : accompagner les familles à s'impliquer dans la vie du centre socio-culturel et de leur territoire en écoutant leurs demandes, leurs envies d'agir et en construisant avec elles des actions pour y répondre

Objectifs	Que met-on en place ?	Indicateurs	Sources de vérification
	les partenaires sur l'utilisation du jeu sur le temps périscolaire et extrascolaire - Organiser une fête du jeu intercommunale	Nombre d'heures de prêt de jeu en dehors de La Talaudière Evolution du nombre de familles qui jouent sur place	
B3 – Mettre en place des actions dans les quartiers Evrard et La Goutte pour créer du lien entre les familles du territoire et leur donner envie de venir au C.S	- Mener des ateliers parents enfants aux pieds des immeubles d'Evrard et la Goutte (à l'extérieur des salles) pour aller vers les familles - Délocaliser le centre de loisirs à Evrard et à la Goutte de manière occasionnelle pour toucher les enfants de ces quartiers et proposer des activités animées par les référentes Familles et ludothèque pour toucher les familles et créer du lien entre elles - Développer une fête de quartier des familles à Evrard et à la Goutte	Nombre d'ateliers organisés au sein des quartiers Nombre de participants par atelier Nombre d'adhérents au CS qui habitent sur les quartiers Nombre d'adhérents de Evrard et la Goutte qui participent à des activités dans les locaux du CSC	Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Fichiers adhérents Fichier adhérents

c. Orientation : le développement de la capacité d'agir, du pouvoir d'agir des habitants

Objectifs	Que met-on en place ?	Indicateurs	Sources de vérification
C1 – Informer les habitants, les adhérents que nous sommes en capacité de les accompagner dans la réalisation des projets qui leur tiennent à cœur	- Inscrire cet accompagnement dans nos outils de communication (plaquette, lettre d'information... schéma des 3 maisons d'un centre social et l'approche particulière d'un centre social), - Formaliser un dispositif d'accompagnement d'actions collectives (écoute des habitants, constitution de groupes...)	Nombre d'outils de communication adaptés pour présenter notre rôle d'accompagnateur Nombre et diversité des lieux pour diffuser cette nouvelle communication	Supports de communication Comptes rendus de réunions sur la stratégie de communication
C2 – Permettre aux habitants éloignés de certaines formes d'art ou de culture d'y accéder	- Développer la médiation culturelle, - Constitution d'un groupe d'habitants qui organiseraient des sorties culturelles	Nombre et diversité des actions culturelles mises en place par le CS Nombre de personnes non initiées à certaines formes culturelles ou artistiques qui assistent ou participent aux actions proposées	Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Rapport trimestriel d'activité transmis au CA
C3 – Accompagner les associations existantes dans la mise en œuvre de leurs projets et les habitants qui le souhaitent à créer leur association	- Être un centre ressources pour les futures associations et les associations existantes	Nombre d'associations accompagnées par le CS Nombre de nouvelles associations dont la création a été accompagnée par le CS	Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Rapport trimestriel d'activité transmis au CA
C4 – Développer nos compétences pour accompagner les projets collectifs	- Former l'équipe au développement du pouvoir d'agir des habitants, - Accompagner les familles et les seniors dans l'organisation de loisirs collectifs à leur initiative	Nombre de personnes de l'équipe qui ont accompagné des projets portés par des habitants Nombre de projet collectifs d'habitants accompagnés par le CS	Rapport trimestriel d'activité transmis au CA Rapport trimestriel d'activité transmis au CA

D. Orientation : prévenir l'isolement des seniors et favoriser leur autonomie, leur pouvoir d'agir

Objectifs	Que met-on en place ?	Indicateurs	Sources de vérification
D1 – Favoriser la participation des seniors aux actions actuelles et nouvelles que leur propose le centre socio-culturel	- Proposer des activités sportives, culturelles et de loisirs qui s'adaptent aux différentes capacités physiques des seniors : activités sportives adaptées (gym adaptée, gym sur chaise...), sorties seniors (en créant plusieurs niveaux selon les possibilités de chacun), activités bien-être, activités numériques, repas partagé une fois par mois, jardin partagé - Développer le partenariat avec des structures spécialisées pour favoriser la participation de leurs résidents aux actions du Centre Socio-Culturel, - Adapter les activités existantes sur le centre ou sur la commune pour les seniors en perte d'autonomie « les aidés »	- Evolution du nombre d'adhérents seniors - Typologie des seniors qui participent aux activités du CS (âge, QF, type d'habitat, zone géographique) - Présence de partenaires dans les activités du CS (leur présence peut favoriser la présence des adhérents ou des usagers de leur organisation) - Forme de participation (sentiment d'être bien accueilli, consommation, proposition d'action...)	- Fichier des adhérents - Sondage - Suivi des activités - Sondage
D2 – Accompagner les seniors à développer des activités à leur initiative	- Création d'une commission « seniors » pour que les premiers concernés puissent proposer des actions - Préparation et partage de de repas pour rompre le sentiment de solitude une fois par mois - Création d'un groupe de marche pour les seniors rencontrant des difficultés physiques : des sorties marche douce adaptée et également un groupe de marche pour les seniors plus dynamiques et toutes autres actions que les seniors sont prêts à mener	- Nombre et typologie des seniors membres de la commission - Nombre et type d'activités impulsés par les seniors - Temps de travail de la professionnelle dédiée à l'accompagnement des activités à l'initiative seniors - Temps de travail des professionnels dans l'accompagnement de chaque groupe de seniors	- Comptes rendus de la commission seniors - Rapport trimestriel d'activité transmis au CA - Feuille d'heures de la professionnelle - Feuille d'heures des professionnels
D3 – Maintenir, structurer l'accès aux droits	- Orienter les seniors vers les structures adaptées du territoire pour qu'ils puissent être accompagnés pour leurs démarches administratives et accéder à leurs droits	- Nombre de seniors sollicitant l'accueil pour des questions qui relèvent de leurs droits - Typologie des seniors qui ont sollicité l'accueil	- Tableau de suivi au niveau de l'accueil - Tableau de suivi au niveau de l'accueil

D. Orientation : prévenir l'isolement des seniors et favoriser leur autonomie, leur pouvoir d'agir

Objectifs	Que met-on en place ?	Indicateurs	Sources de vérification
	- Organiser un temps d'information sur toutes les aides et les démarches quand on est retraité, une fois par trimestre - Faire une newsletter du centre socio-culturel « spécifique senior » sur toutes les informations qui concernent les activités et les informations de ce public et proposer à la Mairie de faire un lien identique avec toutes les aides	Validation d'un document qui cadre l'engagement du CSC sur l'accès aux droits	Procès-verbal du CA qui a validé le document
D4 – Favoriser la coordination des acteurs du territoire qui accueillent et accompagnent les seniors	- Concertation avec l'élu en charge des seniors, rencontre avec les acteurs du territoire	Cartographie des acteurs Repérage des instances de concertation existantes (c'est un préalable avant de décider de créer au besoin une nouvelle instance) Connaissance des acteurs entre eux	Documents présentés en commission seniors Sondage



*Participation du Centre Socio-Culturel L'Horizon
à la mobilisation des centres sociaux du 31 janvier 2024*